



**LES NATURALISTES
DE LA
HAUTE-LESSE**

N° 215 janvier 2004

LES BARBOUILLONS

**BONNE ANNEE
A TOUS LES NATUS**



CALENDRIER DES ACTIVITES

Janvier 2004

Dimanche 11	Villers/Lesse	Promenade hivernale entre Jamblinne et Éprave
Samedi 17	Plate Taille	Observation des oiseaux (barrages de l'Eau d'Heure)*
Samedi 24	Ave	Balade hivernale sur les hauteurs d'Ave
Samedi 24	Ave	Assemblée générale de l'association

Février 2004

Samedi 7	Lomprez	Conférence sur les orchidées de Lesse et Lomme
Samedi 14	Han-sur-Lesse	Gestion dans la réserve de la Petite Tinémont

Mars 2004

Samedi 6	Forrières	Sortie géologique « L'anticlinal de Wavreille »*
----------	-----------	--

* sortie plus spécialisée

Prochaine réunion du **Comité** : le mardi 27 janvier à 20 heures dans le local de Lomprez.
Réunion de la **Commission "Environnement"** : le mercredi 14 janvier 2004 à 20 heures dans le local de Lomprez.



SOMMAIRE DU N° 215

1. Calendrier des activités
2. Sommaire
3. Informations diverses
4. Présentation de l'association
5. Calendrier détaillé des activités
6. Comptes rendus des activités

*N.B: Ces pages d'informations ainsi que celles « Bibliothèque » sont à détacher de vos Barbouillons.
La pagination se poursuit tout au cours d'une année*

	pages
Découverte de la réserve « Marie Mouchon » à Chapois-Ciney (23 août)	117
Prospection mycologique à Han-sur-Lesse et à Resteigne (25 octobre)	119
Promenade d'initiation à la reconnaissance des plantes par les fruits (8 novembre)	121
Exposé sur les principales familles de phanérogames de Belgique (8 novembre)	annexe
Souper annuel des Naturalistes à Wellin (15 novembre)	122
Étude d'un transect d'une vallée forestière ardennaise à Mirwart (23 novembre)	123
Opération de débroussaillage au Tienne des Vignes à Resteigne (6 décembre)	127
« De la Famenne au Condroz » promenade dans la région de Beauraing (14 déc.)	128
La petite faune des litières – Thiers des Falizes, entre Han et Rochefort (20 déc.)	132
Inventaire malacologique au Fourneau Saint-Michel (Saint-Hubert)	136
Enquête sur l'invasion des Petit-Gris (malacologie)	139
Fouilles du site de la vieille église de Froidlieu	140
Liste des membres	146
Table des matières	153
7. Chronique de l'Environnement	
À propos de l'Allée des Marronniers de Han-sur-Lesse	141
À propos de la protection des sites Natura 2000	144



INFORMATIONS DIVERSES

Nous avons appris le décès de Suzanne Claes (le 16 décembre), épouse de René Frogneux et naturaliste de la Haute-Lesse depuis la première heure. Nous garderons d'elle le souvenir ému de sa gentillesse et des moments de joie partagée. Nous présentons à René nos plus sincères condoléances.

Publications à réserver :

- *La notion de climax dans le cadre de la dynamique de la végétation.* J. LEURQUIN (4 p.). Prix 0,5 €
- *Étude géologique, botanique et écologique du ruisseau de Glan et de ses affluents* (Redu, Wellin, Resteigne, Transinne, avec approche historique). J. LEURQUIN et M.Th. ROMAIN. Prix à prévoir : entre 20 et 25 euros. **À réserver avant le 30 janvier absolument** au 084/36 77 29. Merci !

Pour assurer la publicité des activités naturalistes de l'association, notre président propose de réaliser des autocollants. Nous faisons appel aux éventuels artistes qui sont invités à remettre un projet de logo à présenter lors de l'Assemblée générale. Pour tous renseignements complémentaires s'adresser à Françoise Weyland : F.Weyland@mrw.wallonie.be

Les articles contenus dans cette revue n'engagent que la responsabilité de leur auteur.

Editeur responsable : LEBRUN Jean-Claude, 24, Wez de Bouillon, 6890 VILLANCE

Adresse e.mail : jeanclaude.lebrun@pi.be

LES NATURALISTES DE LA HAUTE -LESSE

Association sans but lucratif

Société fondée en 1968

Extrait de l'article 2 des statuts de l'association :

L'association « Les Naturalistes de la Haute-Lesse » a pour objet de favoriser, développer et coordonner par les moyens qu'elle juge utiles:

- a) toutes initiatives tendant à augmenter les connaissances de ses membres dans le domaine des sciences naturelles;*
- b) l'étude de toutes questions relatives à l'écologie en général;*
- c) toutes actions en vue de la conservation de l'environnement, de la sauvegarde et de la protection de la nature.*

COTISATION ANNUELLE : INDIVIDUELLE: 13 € minimum

FAMILIALE: 13 € + 0.50 € par membre... minimum

ETUDIANT : 6.50 € minimum

Indiquer sur le bulletin de versement les nom et prénom de la personne qui souhaite être membre. Pour la cotisation familiale, il suffit d'ajouter 0.50 € par membre supplémentaire et de mentionner leurs nom et prénom sur le même bulletin.

Cotisations à verser au compte : 000 - 0982523 - 10
des "Naturalistes de la Haute-Lesse, asbl"
à 6921 CHANLY.

COMITE 2002 :

- CHANTEUX Pierre. Trésorier.
Rue du Seigneur, 7 - 6856 Fays-les-Veneurs. 061/ 53 51 41
- LEBRUN Jean-Claude. Secrétaire.
Wez de Bouillon, 24 - 6890 Villance. 061/ 65 54 14
jeanclaude.lebrun@pi.be
- LIMBOURG Pierre. Vice-Président.
Rue Paul Dubois, 222 - 6920 Wellin. 084/ 38 85 13
- MAREE Bruno. Président.
Rue des Collires, 27 - 5580 Han-sur-Lesse. 084/ 37 77 77
- PAQUAY Marc. Administrateur.
Rue des Marmozets, 1 - 5560 Ciergnon. 084/ 37 80 97
m.paquay@swing.be
- TYTECA Daniel. Administrateur.
Rue Long Tienne, 2 - 5580 Ave-et-Auffe. 084/ 22 19 53
tyteca@poms.ucl.ac.be
- WEYLAND Françoise. Administrateur.
Rue Grange Maxi, 5 - 5361 Mohiville. 083/ 65 79 03
F.Weyland@mrw.wallonie.be

L'association est membre de l'Entente Nationale pour la Protection de la Nature et d'Inter-Environnement Wallonie. Elle est reconnue comme Organisation Régionale d'Education Permanente par la Communauté Française de Belgique et agréée par la Région Wallonne en qualité d'organisme d'information, de formation et de sensibilisation. Elle publie ce périodique avec l'aide du Ministère de la Région Wallonne, Division de la Nature et des Forêts.



CALENDRIER DES ACTIVITES

JANVIER - FÉVRIER 2004

L'association dégage toute responsabilité en cas d'accident pouvant survenir lors des activités qu'elle organise. Sauf avis contraire, ces activités débutent à 9h30 et durent toute la journée; il convient donc de prévoir son pique-nique. Les numéros de téléphone des guides sont mentionnés, sauf lorsqu'il s'agit d'un membre du comité, dont les coordonnées figurent ci-devant.

Dimanche 11 janvier 2004 : Promenade hivernale et familiale de (re)découverte d'une région entre Jamblinne et Éprave (environ 6 km).

Guide : Bruno Marée

Rendez-vous : 13h30, chapelle de Jamblinne (Villers-sur-Lesse)

Mercredi 14 janvier 2004 : Réunion de la Commission "Environnement".

Rendez-vous : 20h, dans le local de Lomprez

Samedi 17 janvier 2004 : Ornithologie : journée d'observation des oiseaux d'eau hivernant aux barrages de l'Eau d'Heure.

Guides : Marc Paquay et Françoise Weyland

Rendez-vous : 10 h, centre d'accueil de la Plate Taille. Co-voiturage organisé à partir de Wellin (9h sur la place) et Beauraing (9h20 à l'église)

Samedi 24 janvier 2004 : Assemblée générale annuelle de l'association précédée d'une balade hivernale sur les hauteurs d'Ave (Haure). Tous les membres en règle de cotisation sont invités (voir les listes à la fin de ce numéro). Les membres **effectifs** sont seuls admis à voter. **Ceci tient lieu de convocation officielle**. Les absents peuvent donner procuration à un autre membre

Rendez-vous : 13 h 30, devant l'église d'Ave (balade)

16 h 30, restaurant "Mouton" à Ave (Assemblée)

Pour ceux qui le désirent, un repas peut être servi après l'assemblée générale

Samedi 7 février 2004 : Conférence sur « *Les orchidées de Lesse et Lomme : statut actuel et perspectives* ». (31 espèces représentées sur les 45 que compte la Région wallonne)

Organisation : Daniel Tyteca

Rendez-vous : 16 h, local de Lomprez

Samedi 14 février 2004 : Opération de gestion dans la réserve naturelle d'Ardenne et Gaume de la Petite Tinémont à Han-sur-Lesse : fauchage, avec exportation des coupes, d'une pelouse calcaire à "Champs Spaloux"

Responsable : Pierre Limbourg

Rendez-vous : 9 h 30 précises, parking de l'église de Han-sur-Lesse

Samedi 6 mars 2004 : Sortie géologique « L'anticlinal de Wavreille » avec la participation des Naturalistes de Charleroi.

Guide : Jean Leurquin (tél 084 / 367729)

Rendez-vous : 9 h 30, gare de Forrières

« LE CALENDRIER DU NATURALISTE »...
UN PROJET D'ENVERGURE POUR TOUS LES NATURALISTES
DE LA HAUTE-LESSE

Bruno MARÉE

L'idée se met tout « doucement » en place. Peut-être en avez-vous déjà entendu parler ?

On évoque la publication à moyen terme (dans 3 ans ?) d'un ouvrage collectif des membres de notre association, une sorte de « calendrier nature », dans lequel chaque Naturaliste de la Haute-Lesse pourrait témoigner d'une observation originale « nature et environnement », au travers de petits articles d'une quinzaine de lignes maximum.

Chaque jour de l'année serait ainsi illustré par des observations pratiques, personnelles, saisonnières... 365 articles, donc, rédigés par le plus grand nombre possible de membres différents avec leur sensibilité, leurs centres d'intérêts, leur expérience, leur manière d'écrire...

Une première réunion de concertation s'est tenue le jeudi 27 novembre 2003. Elle rassemblait une petite dizaine de membres intéressés par l'initiative. L'objectif de cette réunion était principalement de s'interroger d'abord sur l'opportunité de mener à bien une telle gageure, puis d'en définir au mieux les modalités pratiques, avant de présenter le tout à tous les membres.

Le groupe de travail qui s'est ainsi mis en place, de façon un peu informelle, a donc planché sur le sujet et a émis un certain nombre de suggestions reprises ci-dessous. Ce groupe constituera aussi la base d'un comité de rédaction et/ou de lecture chargé de porter à bon terme le projet, d'assurer l'homogénéité de l'ensemble, d'éviter les redites, de contrôler la rigueur scientifique des informations, d'aider les auteurs occasionnels... Ce comité, ouvert à tous les membres effectifs qui le souhaitent, sera souverain en ce qui concerne les décisions à prendre pour ce projet de publication.

Les membres qui désirent en faire partie sont invités à se faire connaître auprès du comité de l'association.

- L'initiative est jugée intéressante car elle offre à tout un chacun la possibilité d'exprimer une observation personnelle et de faire appel à des membres qui participent rarement à la rédaction de la revue « Les Barbouillons ». Tout le monde peut se sentir concerné et participer activement à la publication. Sa diffusion pourrait aussi constituer un plus pour la renommée de l'association.
- Les articles proposés peuvent aborder des thèmes purement « naturalistes » ou liés plus globalement à la découverte et à l'étude de l'environnement.
- Les articles privilégieront des observations réalisées en Haute-Lesse, sans toutefois exclure des observations faites en d'autres lieux.
- L'ajout de la dénomination latine (végétaux et animaux) sera évalué au cas par cas par le comité de lecture, mais ne sera pas systématique.

- L'étymologie de certains noms pourrait figurer dans un glossaire, en fin d'ouvrage ... de même que la mention de certaines expressions ou termes wallons.
- La longueur des articles « journaliers » ne devrait pas dépasser une quinzaine de lignes, soit plus ou moins ½ page dactylographiée en « taille de la police » 12.
- Pas de titre aux articles, simple mention de la date correspondante et usage de caractères gras pour faire apparaître, dans le texte, des mots-clés, noms d'animaux et/ou de végétaux...
- Utilisation d'un astérisque pour les termes sélectionnés par le comité de lecture pour figurer au glossaire en fin d'ouvrage.
- Index des noms d'animaux et de végétaux en fin d'ouvrage ; termes français et latins mélangés, mais uniquement pour les vocables repris dans les textes.
- Le nombre maximal d'articles pour un auteur n'est pas précisé (actuellement !), mais le comité de lecture privilégiera la diversité et donc le recours à un maximum d'auteurs différents.
- Les textes seront probablement accompagnés d'illustrations originales (photos, dessins, schémas...) proposées éventuellement par les auteurs. Un comité « d'illustration » prendra position et se chargera éventuellement d'illustrer certains textes.
- L'aspect « recherche d'un éditeur ou d'un imprimeur » n'est pas encore à l'ordre du jour et sera abordé ultérieurement.
- Des informations régulières, par la voie et la voix des Barbouillons, seront transmises aux membres qui seront ainsi tenus au courant de l'évolution du projet.
- Présentation finale de l'ouvrage : 1 article – 1 jour par page ? Un seul volume de près de 400 pages ou 4 tomes, un par saison ? À revoir, plus tard !

Voilà les principales idées émises au cours de la première réunion du comité de rédaction du « Calendrier naturaliste ». Le titre, lui-même, n'est pas encore choisi. Tout reste à faire ! Toutes les bonnes volontés, toutes les suggestions sont les bienvenues. L'appel est lancé ! Le projet sera également présenté lors de l'Assemblée générale statutaire de notre association, le samedi 24 janvier 2004, à 16 h 30, au Restaurant Mouton, à Ave. Un échange d'idées sur le sujet sera proposé aux membres présents.

La prochaine réunion du comité de rédaction est déjà fixée au **jeudi 26 février 2004, à 20 heures, au local de Lomprez.**

Bienvenue à tous !



TRIBUNE DU NATURALISTE : Nos membres nous écrivent

PROJET LIFE NATURE

Gérard JADOUL¹

Dans le dernier numéro des Barbouillons (novembre 2003), à la rubrique « Tribune du Naturaliste », un de vos lecteurs donnait son avis sur le projet LIFE Nature (Restauration des milieux tourbeux) qui vient de débiter dans la région de Saint-Hubert.

Les propos et le ton général de l'article, assez critique à l'égard du projet et de l'utilisation des fonds publics, nous poussent à réagir. Le comité de rédaction des Barbouillons nous a aimablement fourni cet espace de réponse. Nous souhaiterions réagir en deux temps. Tout d'abord en reprenant quelques-uns des arguments utilisés par votre lecteur dans sa critique de ce projet LIFE-Tourbières. Ensuite en faisant une double proposition aux membres du Comité des Naturalistes de la Haute-Lesse.

Dans son introduction, votre lecteur s'étonne de l'octroi par l'Europe d'un seul LIFE à la Région wallonne pour 3 à la Région flamande. Il y voit un écart par rapport à l'habitude clef de répartition 60/40 en vigueur dans les habituels rapports belgo-belges. C'est ignorer que l'Europe ne reconnaît que les Etats et ignore les Régions. L'Europe a donc octroyé 4 projets LIFE à la Belgique et elle a promotionné les 4 projets qui lui ont semblé les plus à même de remplir les objectifs assignés au LIFE-Nature.

Le second étonnement de votre lecteur provient du fait que le LIFE-Tourbières puisse être porté par une association de chasseurs, à savoir l'UGCSH (Unité de Gestion Cynégétique du massif forestier de Saint-Hubert). L'étonnement est justifié mais pas dans les termes exposés par votre lecteur. Il est vrai que les LIFE sont habituellement du ressort des associations de conservation de la Nature. Il n'y a par contre guère de sens à penser qu'il n'y ait qu'eux qui puissent s'en préoccuper. Si l'opposition systématique chasseurs-naturalistes est médiatiquement porteuse, elle est intellectuellement réductrice et pragmatiquement contre-productive. Un des intérêts du LIFE-Tourbières souligné par la Commission européenne est justement d'être porté par un groupement de chasseurs.

Votre lecteur développe ensuite trois constats.

- Il s'étonne qu'on puisse trouver des plantations d'épicéas non rentables.

Il est évident pourtant que des épicéas dans la région de Saint-Hubert, comme ailleurs en Région wallonne, ne sont pas en station. L'administration forestière est la première à le souligner et les Administrations communales en sont elles-mêmes bien conscientes. Le LIFE n'a d'autres ambitions que de libérer ces sols très marginaux (tourbières, sols très humides). En ce sens il ne fait que précéder de quelques mois ou années des mesures identiques qui seront prises dans le cadre de Natura 2000.

¹ Directeur du projet LIFE - tourbière de Saint-Hubert - et président d'Inter-Environnement Wallonie.

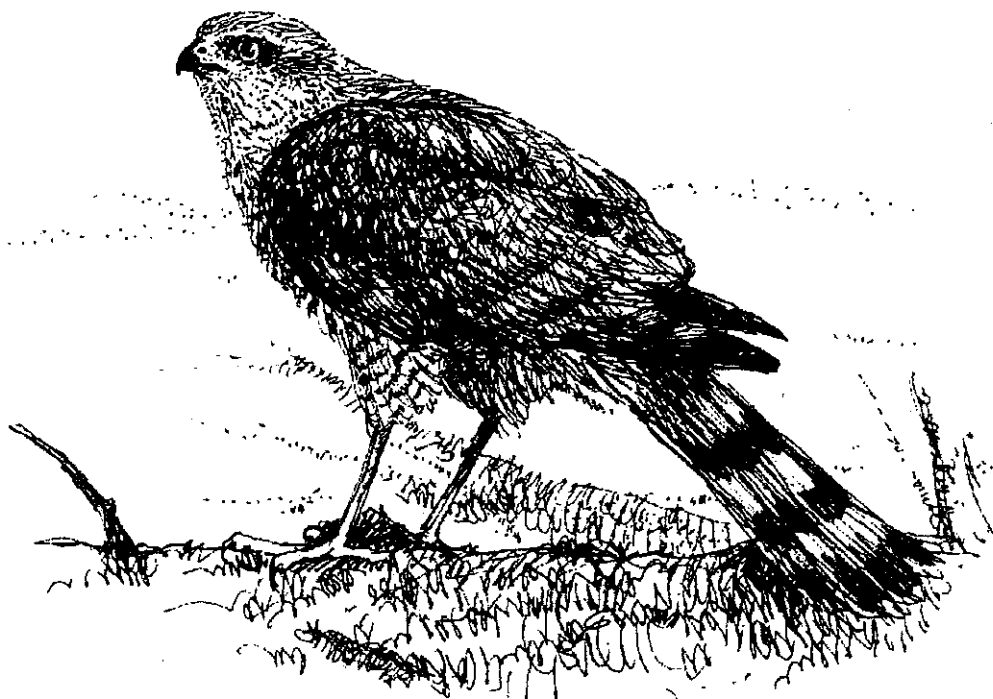
- Il s'étonne du but assigné au projet de reconstituer des zones de tourbières, de landes ou de forêts feuillues naturelles dont l'intérêt serait réservé à une poignée de chasseurs.

C'est oublier les apports en termes de biodiversité générale (habitats et espèces), de valeur paysagère (et donc touristique), de gestion des ressources en eau ...et du respect des Directives européennes Oiseaux et Habitats.

- Il s'étonne du caractère improvisé du choix de gestion de ces milieux par un troupeau de moutons et met en doute la pertinence de ce choix. Contrairement à ce que prétend votre lecteur, des expériences similaires existent en Région wallonne sur des stations identiques (Hautes Fagnes) mais aussi dans d'autres pays de la Communauté. Leur efficacité est scientifiquement testée et prouvée (CRNFB).

Le dernier argument utilisé est celui de la gabegie administrative et du mauvais emploi des deniers publics. C'est là remettre en cause les critères de choix de la Commission et l'aptitude de ses bureaux d'études à pouvoir sélectionner ses projets sur des bases scientifiques et budgétaires rigoureuses.

Nous voudrions proposer aux Naturalistes de la Haute-Lesse, à la meilleure convenance de son Comité, une soirée de conférence-débat sur ce projet LIFE et une excursion-visite des sites de travail sur le plateau de Saint-Hubert. Ce serait là l'opportunité d'une information constructive sur ce projet important en terme de conservation de la nature et profitable à tous les acteurs du milieu forestier.



Épervier d'Europe. Ext. «Les plus belles réserves naturelles de Belgique».



COMPTES RENDUS DES SORTIES

Samedi 23 août : Découverte de la réserve « Marie-Mouchon » (Chapois-Ciney)

Pierre HANSE

C'est par une journée franchement estivale qu'une dizaine de naturalistes se sont retrouvés pour découvrir une petite réserve située à la limite septentrionale de leur aire de prospection, à Chapois (Ciney).

Le site de « Marie-Mouchon » constitue l'une des trois réserves gérées par le cantonnement de Rochefort sur la commune de Ciney; les deux autres étant : la RND (Réserve Naturelle Domaniale) de « Namorimont », sur Chevetogne et la RND du « Pâchis des chevaux », aux portes de la ville de Ciney. Située à la limite de deux régions naturelles, la Famenne et le Condroz, « Marie-Mouchon » se trouve dans une zone de transition, avec un paysage vallonné typiquement condruzien, mais un sous-sol déjà en partie famennien.

Le site s'étend sur 18 ha, dont la plus grande surface est occupée par une fruticée. Environ 2 ha sont constitués de plusieurs mégaphorbiaies et bas-marais en cours de restauration vers la prairie de fauche humide. Une saulaie, une peupleraie, ainsi qu'une prairie mésophile à *Orobanche minor* complètent la diversité des milieux rencontrés.

HISTORIQUE DU SITE

Jusque dans les années quarante, le site était réservé à l'agriculture locale. Les fonds humides étaient fauchés annuellement, les versants, plus secs, étaient constitués d'essarts cultivés ou pâturés. D'une part, la nature du terrain rendait toute mécanisation impossible, d'autre part l'abondance des lapins était telle que les lieux furent ensuite progressivement abandonnés au profit d'une activité cynégétique. Celle-ci permit le maintien de zones ouvertes, grâce à l'entretien de layons de chasse.

Dans les années 80, des membres de « Jeunes & Nature », prospectant la région, découvrent l'intérêt botanique des lieux. Mais c'est aussi l'époque où le site est proposé pour être planté en douglas et en épicéas ! Enfin, il faudra attendre une quinzaine d'années pour que Marie-Mouchon obtienne un statut de protection, amplement justifié, lorsqu'une convention est passée entre la DNF et le propriétaire, la commune de Ciney, en vue de la création d'une RND.

Depuis cette date, une gestion active y est menée, comportant des fauches tardives alternées dans les zones humides et la création d'ouvertures au niveau de la fruticée. Actuellement, la pose de clôtures permettra, dans un avenir proche, le pâturage du site par des vaches Highlands.

BORD DES ÉTANGS DES CRESSSES

Avant la réserve, nous longeons les étangs des Cresses afin d'observer la végétation d'un talus et d'une pelouse sur schiste. Jean LEURQUIN en profite pour nous rappeler les critères de différenciation du genre *Hieracium*, du groupe sans rosette basilaire, avec plus de 10 feuilles caulinaires. Quelques espèces observées : *Pimpinella saxifraga*, *Hieracium laevigatum*, *Campanula rotundifolia*, *Picris hieracioides*...

RÉSREVE MARIE-MOUCHON

Dès l'entrée, Jean nous montre plusieurs pieds d'*Agrimonia repens*, différentiable de *Agrimonia eupatoria*, notamment par le réceptacle fructifère : rangée de crochets inférieurs incurvés vers le bas et sillons dans le haut uniquement chez *repens*, crochets tous dressés et sillons atteignant le bas chez *eupatoria*.

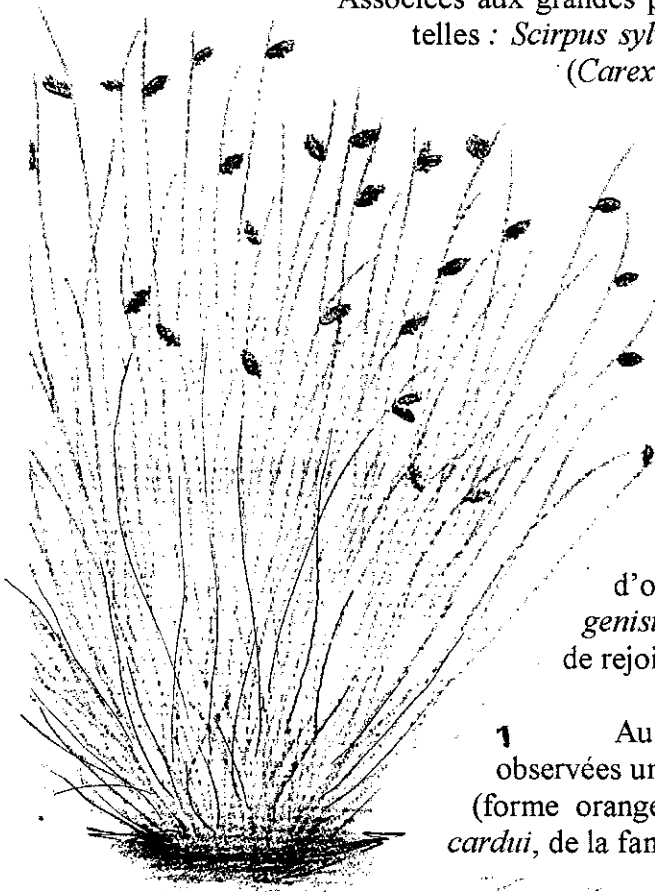
Nous longeons trois mares eutrophes, dans lesquelles se retrouvent *Sparganium erectum* et *Equisetum fluviatile*.

Associées aux grandes plantes caractéristiques de la mégaphorbiaie, telles : *Scirpus sylvaticus*, *Filipendula ulmaria* et divers carex (*Carex vesicaria*, *Carex rostrata*), nous observons tout un cortège de plantes typiques du bas-marais telles : *Epilobium palustre*, *Succisa pratensis*, *Valériana dioica*, *Ranunculus flammula*, *Juncus acutiflorus*, *Carex nigra*, *Viola palustris* et les tiges sèches de *Dactylorhiza majalis*.

Scirpus setaceus est découvert par Jean Leurquin, au bord du ruisseau du fond des Buses. Il s'agit d'une première donnée pour le site.

Nous aurons encore l'occasion d'observer plusieurs pieds d'*Orobanche rapumgenistae* sous genêt avant de rebrousser chemin et de rejoindre les véhicules.

1 Au niveau entomologique, ont notamment été observées une magnifique araignée, *Araneus quadratus* (forme orangée), une galle du chardon due à *Urophora cardui*, de la famille des Tephritidae, et *Aeshna grandis*.



Scirpus setaceus

Un tout grand merci à Jean Leurquin pour sa patience et sa pédagogie dans le partage de son savoir.

Samedi 25 octobre 2003 : Prospection mycologique à Han-sur-Lesse et à Resteigne, en collaboration avec les Naturalistes de Namur-Luxembourg

Arlette GELIN

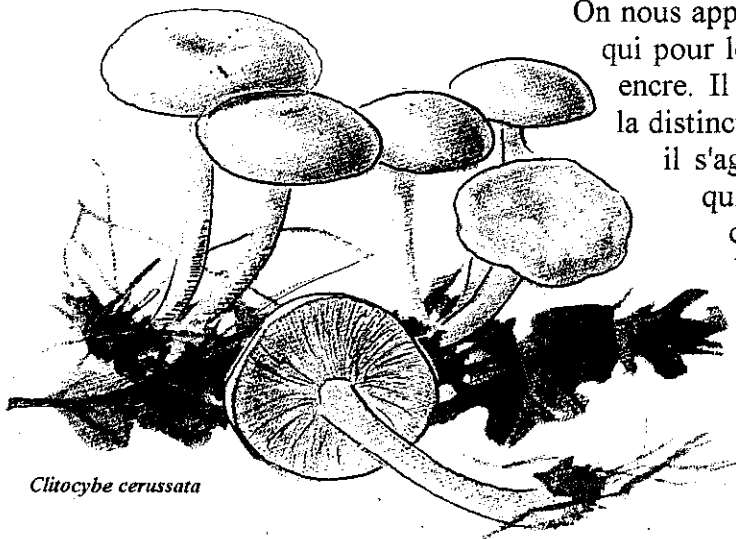
L'année 2003 n'aura pas été une année faste pour les mycologues : l'absence de pluies et les chaleurs torrides rendirent les trop rares carpophores méconnais-sables; trop petits, mal conformés, éclatés, crevassés, ils compliquèrent nos dé-terminations.

Les gelées précoces qui suivirent cette sécheresse extrême stoppèrent net la poussée fongique et achevèrent de détériorer les exemplaires.

Pour la dernière sortie de l'année, nous envisagions de prospecter l'Ardenne, moins éprouvée par les conditions climatiques que la Famenne. Hélas ! Des nuées de chasseurs et de rabatteurs, tapis dans les endroits propices à la poussée des champignons, nous forcèrent à modifier nos projets. Devant notre perplexité, Bruno, qui connaît la Calestienne comme sa poche, vint à notre secours et nous conseilla de prospecter un joli vallon encaissé dans les Fonds de Thyon.

Situé sur des schistes frasniens, bien abrité des gelées nocturnes, le sous-bois nous livrera une flore mycologique intéressante. Ouf ! les guides ont retrouvé leur sérénité.

Les quatre enfants qui nous accompagnent furèrent à qui mieux mieux dans le sous-bois et ne manquent pas de découvrir de petites espèces parfois bien embarrassantes. Les paniers se remplissent et, en fin de matinée, nous dénombrons pas loin d'une cinquantaine d'es-pèces. Parmi les plus remarquables, citons : *Tricholoma acerbum*, assez trapu, jaunâtre et re-connaisable à sa marge cannelée et festonnée; *Inocybe pyriodora*, à odeur entêtante d'alcool de poire; *Cystolepiota sistrata*, qui ne mesure guère plus d'un centimètre; *Mycena capillaris*, dont le mycélium sombre pousse sur les feuilles; *Nectria galligena* (détermination Marc Pa-quay), que nous avons pris au premier abord pour *Nectria cinnabarina*; *Clavulina cinerea*, *Gastrum sessile*, *Phellinus punctatus*, *P. conchatus* (sur saule).



Clitocybe cerussata

On nous apporte des *Clitocybes* blancs givrés, qui pour les mycologues sont la bouteille à encre. Il en existe plusieurs espèces, dont la distinction est malaisée. En l'occurrence, il s'agit bien de *Clitocybe phyllophila*, qui pousse sous feuillus et dont la cuticule est marquée de taches beige ocracé. Très semblable, *Clitocybe cerussata* (= *Cl. pityo-phila*) se rencontre sous conifères. Quant au toxique *Clitocybe dealbata*, espèce graminicole et héliophile, il possède également une cuticule blanche et glacée qui laisse apparaître

un fond ocracé-rosâtre lorsqu'on gratte le chapeau avec l'ongle. Il existe bien entendu un qua-

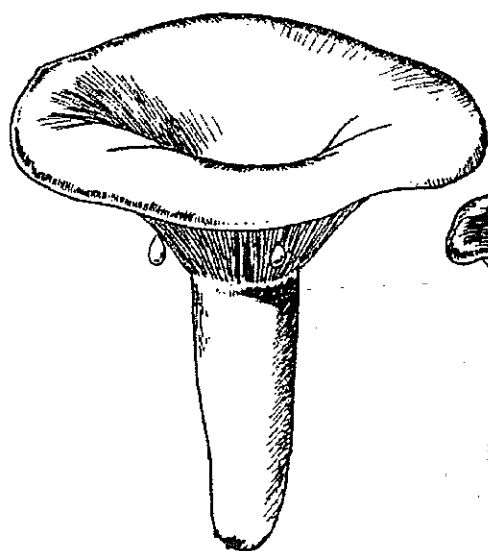
trième mousquetaire... le *Clitocybe candicans*, tout aussi toxique, d'un blanc pur et glacé sub-immuable. Avec un peu de chance, nous nous souviendrons de toutes ces subtilités l'an prochain...

Nous terminons par l'inévitable *Galerina marginata*, espèce mortelle que nous rencontrons lors de presque chaque promenade.

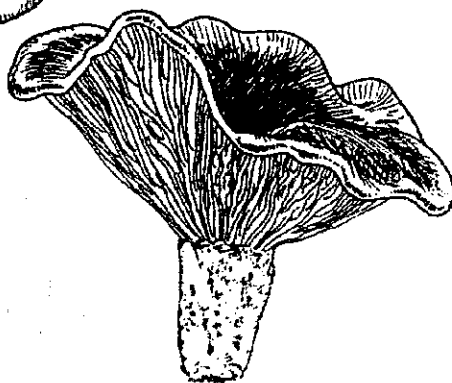
Nous pique-niquons dans la Chavée de la Lesse, où de beaux agarics champêtres font le bonheur de nombreux naturalistes qui n'en avaient pas encore récolté cette année. L'après-midi, nous nous rendons dans les Grands Bois de Resteigne, situés sur les grès et quartzites ardennais. Nous suivons le ruisseau de Passe-Brebis à travers des aulnaies à *Carex remota*, sans faire aucune trouvaille.

Mais c'est dans la chênaie, sous la litière de feuilles mortes, que nous récoltons quelques exemplaires épargnés par le gel : *Cortinarius violeceus*, belle espèce hygrophile entièrement violacée, à reflets d'encre séchée et à odeur d'huile de cèdre; *Echinoderma asperum*, dont les lamelles sont extrêmement serrées et fourchues; *Hygrophorus fagi*, inféodé au hêtre; *Boletus erythropus*, complètement rouge et bleuisant fortement à la coupe; *Inocybe fastigiata*, totalement atypique; *Russula pseudointegra* et *R. violacea*. Près d'un relais de chasse, sur place à feu, *Hebeloma anthracophilum*.

Après une heure de cueillette, nous déclarons forfait. Jean-Pierre Legros emporte avec lui les espèces dont la détermination s'avère trop délicate sur le terrain, ce qui nous permettra de compléter notre liste (à votre disposition sur simple demande).



Lactarius piperatus
Dessins de Jean-Pierre LEGROS



Lactarius acerrimus



Lactarius torminosus

Samedi 8 novembre 2003 : Promenade d'initiation à la reconnaissance des plantes par les fruits et exposé sur les principales familles de phanérogames représentées en Belgique

Pierre LIMBOURG

C'est avec la compétence et l'érudition qu'on lui connaît que notre ami Fernand Frix a patiemment passé en revue quelque 61 familles végétales (angiospermes dicotylédones uniquement) présentes sur notre territoire. Avec ordre et méthode, il a présenté, dans notre local de Lomprez, les caractères permettant de les différencier en insistant sur leur phylogénèse. Nul doute que cette approche originale, fruit d'une longue expérience, rendra de nombreux services aux botanistes amateurs et nous remercions chaleureusement Fernand pour le travail qu'il a accepté de réaliser à notre intention (**voir document en annexe**). Dès à présent, nous prenons rendez-vous avec lui pour un second exposé consacré cette fois aux monocotylédones.

Au cours de la matinée, une courte promenade dans les environs de Lomprez-Froidlieu a permis aux participants d'identifier les espèces rencontrées grâce aux fruits. Ce fut l'occasion de rappeler les principaux caractères de ces derniers^(*).

- **Fruits charnus :**

- à pépins : ex. pommier
- à noyaux (drupes) : prunellier, aubépine, cornouiller, lierre...

- **Fruits secs :**

- indéhiscent (akène et variantes) : noisetier, chênes, clématite, Astéracées
- déhiscent
 - diakène : gaillets, Apiacées
 - tétrakène : Lamiacées, Boraginacées
 - follicule : hellébore
 - gousse : Fabacées
 - silique : Brassicacées
 - capsule : épilobes, fusain, Caryophyllacées, Scrophulariacées,

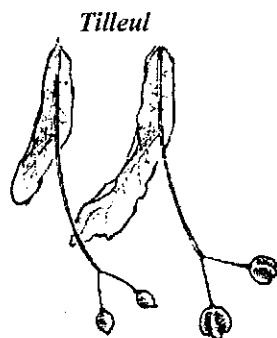
- **Faux-fruits :** églantier (cynorhodon)



Érable champêtre



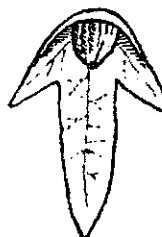
Hêtre



Tilleul



Frêne



Charme



Chêne rouvre

(*) cf - Barbouillons n° 79 - octobre 1983 - fiche n° 45
- Rapport NHL 1991, pp. 131-133

Samedi 15 novembre 2003 : Souper annuel des Naturalistes

Jean-Claude LEBRUN



Salle du Patro de Wellin. La nuit tombe. Le parking se remplit progressivement. Des éclats de voix, des rires, des congratulations rompent la quiétude des lieux. La porte d'entrée franchie, on peut découvrir une cinquantaine de personnes, sourire aux lèvres, qui se serrent les mains, s'embrassent chaleureusement. Pas de droit d'entrée mais un cadeau à déposer sur une table prévue pour une exposition éphémère. Certains ont l'air très heureux de se retrouver. Apparemment leurs rencontres se sont quelque peu espacées. Des verres circulent. Aux mots de bienvenue succèdent les conversations, le récit de la dernière trouvaille, les blagues... le ton monte proportionnellement au nombre de bouteilles qui se vident. Le divin breuvage à l'aspérule accomplit, une fois encore, son miracle. Vive la dive bouteille !

Les cuisinières s'impatientent. Passons à table; le calme revient peut-être ! Que nenni ! Le brouhaha redouble. L'ambiance monte encore d'un ton. Le président intervient pour occuper l'esprit des convives avec des considérations plus sérieuses mais il ne ramène pas pour autant le calme. Comment dompter ces langues déliées ? Comment réduire les vibrations de toutes ces cordes vocales qui vibrent avec tant de générosité ? Le potage ! Le ton baisse un moment mais le tintement des cuillères s'ajoute et le niveau sonore reste élevé. À cinq reprises les cuisinières tentent d'apaiser le tumulte... sans succès. Il faut reconnaître que lors des courts répits, certaines d'entre elles remplissent généreusement les verres... relançant inconsciemment les discussions de plus en plus passionnées. Quel brouhaha ! On passe rapidement au tapage. Les deux commissaires priseurs préposés à une tombola font encore monter les enchères. Les automobilistes circulant sur la route de Wellin ralentissent. Il faudra prévenir Monsieur le Doyen que les jeunes qui fréquentent le Patro sont devenus bien bruyants.

C'est à ce moment que le président – qui ne boit que de l'eau – succombe lui aussi à ce besoin de vibrer avec son assemblée. Il organise un grand concours du style "Starac" qui enflamme, que dis-je, embrase la salle. Des cris fusent de partout. De la convivialité, on passe à la compétition sportive. Les cris de victoire étouffent à peine les récriminations. Bref, c'est le défouloir, la cohue, le tohu-bohu...

Heureusement, le majordome attitré de la soirée connaît son métier. Il dépêche son épouse auprès des cuisinières qui servent illico le dessert, puis le café. Les calories ingurgitées en excès commencent à agir. Une certaine somnolence gagne progressivement les tables. Le calme revient par petites vagues avec quelques ressacs d'éclats de rire.

C'est seulement alors que j'ai reconnu mes amis naturalistes, ceux que je côtoie au cours des promenades... des amis si sérieux, si calmes en apparence. Mais voilà, déjà, ils se dirigent vers le vestiaire. Le calme leur est devenu, le temps d'une soirée, insupportable. Ils se dirigent vers la sortie pour retrouver... le silence de la nuit dans l'isolement de leur voiture.

Conclusion : pour garder votre jeunesse, fréquentez les salles de Patro au moins une fois par an en compagnie des Natu's !

Dimanche 23 novembre 2003 : Étude d'un transect d'une vallée forestière ardennaise à Mirwart

D'après les notes rédigées par René COURTOIS

C'est dans le Centre de découverte de la nature de Mirwart que René Courtois nous a reçus pour animer cette journée de réflexion et d'observation sur quelques types de forêts ardennaises. Avant de nous rendre sur le terrain, René nous a présenté, documents et cartes à l'appui, la démarche pédagogique qu'il propose à ses nombreux stagiaires¹.

Ensuite, nous avons parcouru le transect de vallée à la rencontre des huit stations qui le jalonnent. Les notes qui suivent ont été rédigées par René Courtois et servent de support pédagogique destiné aux étudiants qui fréquentent le Centre de Mirwart.

PRÉAMBULE

C'est durant l'ère quaternaire, suite à une succession de longues périodes froides entrecoupées de réchauffements, que le paysage de notre région acquiert la forme qui est la sienne maintenant. Le résultat actuel est un paysage aux lignes dominantes horizontales, interrompues par les versants raides des vallées encaissées.

Lorsque la Lomme quitte l'Ardenne, elle doit passer d'une altitude de plus de quatre cents mètres (élévation du plateau de Libramont) à celle de moins de deux cents mètres (altitude de la Famenne). Ce saut est brutal dans le relief car il ne se fait que sur une distance de quelques kilomètres. Pour atténuer cette descente, la Lomme creuse une profonde vallée orientée nord-sud, perpendiculairement aux assises géologiques de l'Ardenne moyenne.

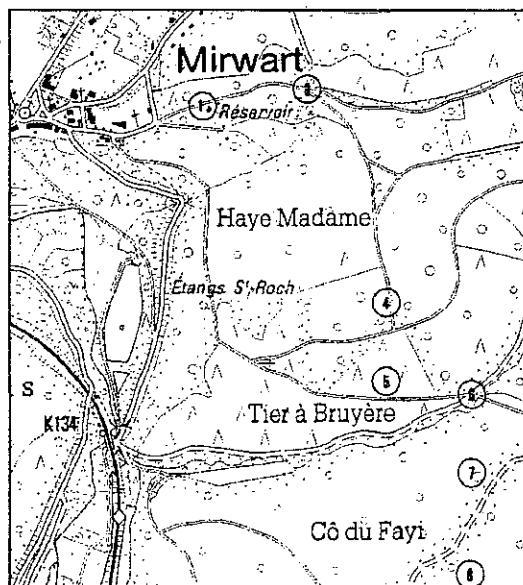
Entre les hauteurs des villages d'Arville et de Mirwart, le Parfondry, affluent de la Lomme, a également creusé une profonde vallée orientée est-ouest parallèlement aux assises géologiques. Les versants abrupts de cette vallée ardennaise caractéristique sont donc orientés nord-sud, ce qui engendre des effets de microclimat contrastés.

LE SUBSTRAT GÉOLOGIQUE

Il est formé par des assises dévoniennes comprenant :

- le Siegenien inférieur (S1), schistes et phyllades alternant avec des quartzites et quartzophyllades,
- le Gedinnien (G2b) représenté par l'assise de St-Hubert formée de schistes et de phyllades.

Le versant exposé au sud est situé sur le Siegenien inférieur (S1) et le versant exposé au nord sur le Gedinnien supérieur, assise de St-Hubert (G2b).



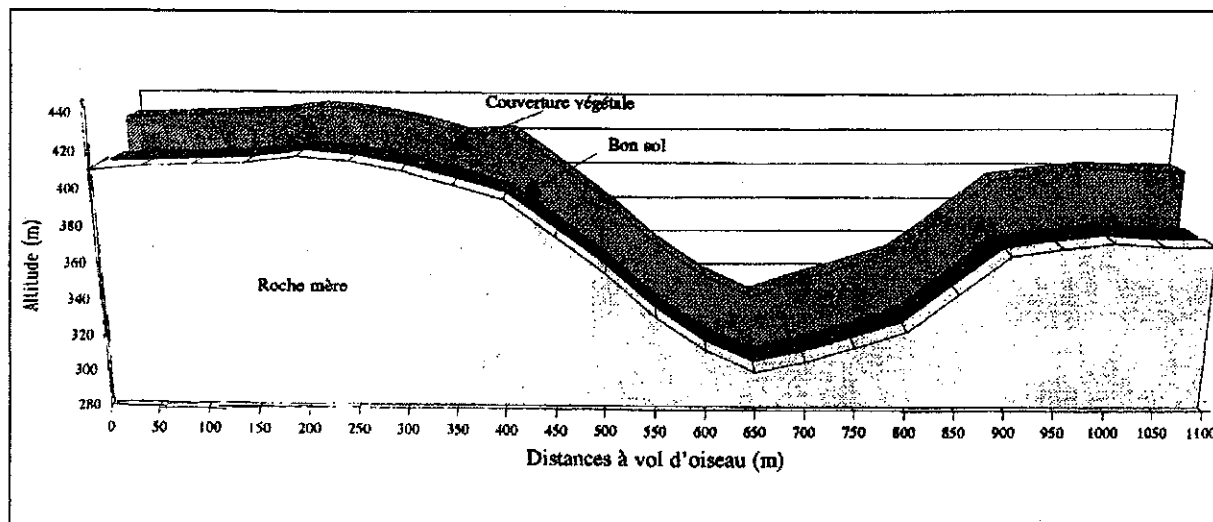
¹ À ce jour, plus de 10 000 jeunes de divers réseaux scolaires ont travaillé sur ce sujet depuis la création du Centre provincial de Mirwart en 1980.

LES SOLS

Ils sont de type brun ocreux à dysmoder sur le versant exposé au sud et de type brun acide à moder ou mull sur le versant exposé au nord. Les pentes faibles peuvent être couvertes de dépôts et de colluvions limoneuses.

Le drainage de ces sols est favorable et même excessif sur les pentes fortes à substrat à dominance de grès et de quartzite et à forte charge en squelette grossier.

Parfondry, épaisseurs relatives



LES ASSOCIATIONS VÉGÉTALES

Elles sont représentées par :

- la chênaie sessiliflore à bouleau, forêt secondaire dérivant de la hêtraie climacique,
- la pessière de substitution de chênaie datant du début du siècle,
- la hêtraie à luzule blanche,
- la hêtraie à fétuque.

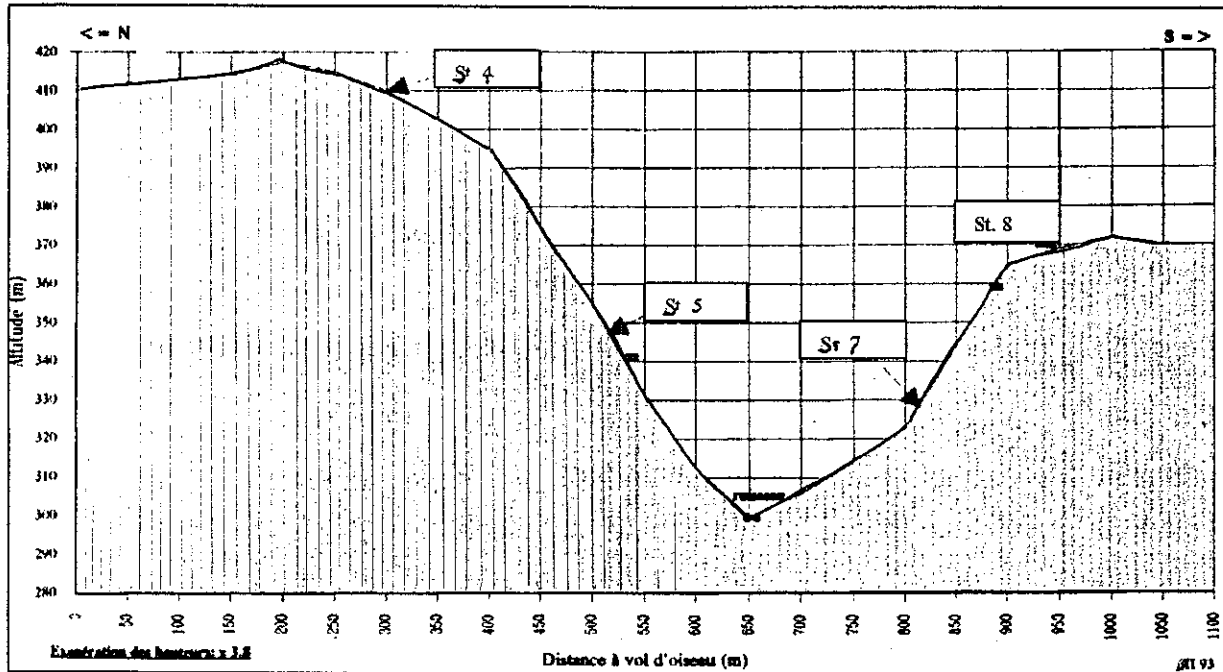
ASPECT DIDACTIQUE

Ce site a été choisi dans un but didactique pour mettre en évidence, pour un public scolaire non averti, les relations qui unissent le milieu physique au milieu biologique et qui engendrent les associations végétales formant la structure de ce milieu ardennais.

De plus, l'introduction de résineux dans une partie de la vallée, au début du siècle, permet de montrer l'influence récente de l'homme sur le milieu forestier et de déboucher sur les effets de la gestion forestière dans le paysage contemporain. La structure des milieux forestiers est dynamique. Elle évolue dans l'espace et dans le temps. Dans cette évolution, l'homme joue bien souvent un rôle prépondérant.

Le transect montre qu'à une diversité de substrats géologiques et pédologiques associée à une orientation contrastée des versants correspond une réponse spécifique de la végétation par la présence de plusieurs associations végétales adaptées à leurs conditions de vie.

Transect du Parfondry



MÉTHODE DE TRAVAIL

Les stagiaires sont répartis en quatre équipes autonomes; chacune est chargée d'étudier une des stations de référence disposées sur un transect perpendiculaire à la vallée. Chaque équipe doit parcourir tout le transect en observant chaque station de manière moins approfondie, de manière à se faire une idée d'ensemble de l'étude de la vallée. Les stations sont représentatives des forêts rencontrées et disposées soit en début de versant, soit en plein versant. Une information théorique et pratique de 2h30 précède le travail de terrain qui a pour objectif de rassembler l'information relative à la vallée étudiée, tout en pratiquant un exercice d'orientation avec cartes et boussoles en terrain non balisé.

Les observations et mesures techniques portent sur :

- la géomorphologie (exposition, pente, ensoleillement),
- la végétation des différentes strates,
- l'observation précise d'un profil de sol et les mesures détaillées des horizons,
- la nature de la roche-mère géologique,
- les mesures de dendrométrie en vue d'établir le cubage/ha et la valeur financière des peuplements.

SYNTHÈSE DU TRAVAIL D'OBSERVATIONS ET DE MESURES

L'espèce la mieux représentée en Ardenne moyenne, à savoir le hêtre, n'a pu coloniser le versant abrupt de la vallée orienté au sud.

Le sous-sol de ce versant, composé surtout de roches de quartzite mais aussi de roches de phyllade, a engendré un sol peu profond, à forte proportion de squelette grossier, à faible contenance en sol fin, ne donnant aux arbres de cet endroit que de faibles ressources nutritives et une alimentation en eau souvent déficitaire à certains moments de l'année. Dans ces conditions difficiles, le hêtre a dû céder la place à une espèce héliophile moins exigeante, le chêne sessile, qui se contente des maigres ressources nutritives de ce versant de vallée.

Les circonférences mesurées à 1,50 m du sol allant de 50 cm à 100 cm et la hauteur dominante du peuplement atteignant seulement 20 m sont le reflet visible de cette situation. La valeur financière est très faible, de l'ordre de 3000 € / ha.

Par contre, l'espèce forestière qui occupe le versant exposé au nord est bien le hêtre. Le sous-sol y est composé surtout de phyllade, mais aussi d'une faible proportion de quartzite, ce qui a donné un sol plus profond, mieux pourvu en terre fine, dans lequel les ressources nutritives sont plus abondantes et chimiquement plus riches que sur l'autre versant. De plus, la situation exposée au nord sur une pente plus faible, permet, dans ce type de sol, une alimentation en eau plus régulière tout au long de l'année et surtout durant les périodes à pluviosité limitée.

Cette forêt est représentative des belles hêtraies de la région avec des circonférences allant de 100 cm à 300 cm et des hauteurs dominantes de 28 m à 32 m. La valeur financière est importante et de l'ordre de 8000 à 12000 € / ha. La régénération y est de bonne venue et est encourageante pour l'avenir de ces forêts.

Cette situation naturelle, établie depuis plusieurs millénaires, a été brusquement modifiée par l'homme en 1901, date de la plantation d'épicéas sur le versant abrupt exposé au sud. Les épicéas de la station, âgés de 102 ans, ont des circonférences comprises entre 60 cm et 120 cm, avec une hauteur dominante de 26 m. Des épicéas de cet âge ont fait l'objet d'une mauvaise croissance, mais le bois est de très bonne qualité.

La valeur financière actuelle est de l'ordre de 10.000 € / ha. En comparaison, des épicéas de cet âge, situés sur un bon sol bien pourvu en eau, atteignent des circonférences de plus de 200 cm et une hauteur dominante de 30 à 35 m.

En conséquence, avoir choisi cet endroit pour planter des épicéas était un choix peu adapté aux conditions écologiques, mais au point de vue financier il apparaît clairement que c'était une meilleure solution que d'y avoir maintenu la chênaie sessiliflore à bouleau d'origine, probablement très dégradée à cette époque.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

Les choix du forestier engagent l'avenir de la forêt pour une longue durée (50 à 200 ans) et nécessitent de tenir compte des divers facteurs en présence, qu'ils soient écologiques ou économiques. Ces décisions ne sont pas toujours faciles à prendre.

La sylviculture de jadis (ou plutôt la surexploitation pure et simple) a souvent profondément transformé les forêts. En effet, à une époque où le charbon de bois et le bois de taillis (les petits bois de fagots, de perches, de chauffage, etc.) étaient très employés, certaines futaies naturelles ont disparu, souvent remplacées par des taillis et taillis sous futaie.

Plus tard, le marché du bois ayant changé, les cours du bois de taillis ont chuté, tandis que le bois de sciage prenait de la valeur. On a retransformé les forêts en plantant des espèces plus rentables (le pin sylvestre et l'épicéa) et en favorisant la sylviculture des gros bois de futaie.

Parfois, dans les endroits difficiles d'accès comme les fortes pentes, des choix discutables ont été faits.

RÉPARTITION DE LA VÉGÉTATION FORESTIÈRE EN ARDENNE MOYENNE

Dans les territoires vallonnés de l'Ardenne moyenne, le relief très prononcé induit la diversification et la répartition des espèces forestières en associations caractéristiques. L'exposition et la nature des sols jouent davantage que l'altitude dans la distribution des espèces. Les plateaux et les pentes exposées au nord sont colonisés par le hêtre, accompagné du chêne sessile en proportion variable, ainsi que de l'érable sycomore. Les versants filtrants exposés au sud présentent une forêt appauvrie où le hêtre est subordonné au chêne sessile accompagné du bouleau verruqueux. La croissance et la production de bois y sont réduites et la régénération naturelle difficile.

En forêt d'Ardenne, très souvent et contrairement à ce que l'on pourrait penser, les versants froids, humides, à faible intensité lumineuse, exposés au nord sont plus productifs que ceux exposés plein sud. Cela peut surprendre, mais il faut remarquer que les périodes chaudes et sèches de l'été provoquent une intense évapotranspiration et que, pendant l'hiver, des sauts de température importants ont lieu avec alternance de gel et de dégel entre le jour et la nuit. Les organismes vivants résistent mal à ces dures alternances tout comme les sols souvent superficiels ainsi exposés. Cette action conjuguée du sol et du micro-climat explique assez bien la plus faible productivité des versants exposés au sud.

Dans les forêts d'Ardenne, rien de tel qu'un microclimat régulier engendrant des conditions de vie stables, même si cela comporte un léger déficit de température. Ainsi, la production de bois peut varier très fort selon ces conditions de vie²

Les fonds de vallée sont occupés par les espèces plus exigeantes telles que le chêne pédonculé, le frêne, le merisier, l'érable sycomore avec un sous-bois de charme, de noisetier et de saule, tandis que les bords des eaux sont colonisés par l'aulne glutineux et les saules.

2. Gardons-nous de généraliser ce raisonnement aux régions de montagne où les versants exposés au nord subissent des froids intenses et constants au cours de l'année. Les versants exposés au sud y sont plus favorables à la vie.

Samedi 6 décembre 2003 : Opération de débroussaillage au Tienne des Vignes à Resteigne

Pierre LIMBOURG

Date mal choisie (St-Nicolas...) ? Conditions météo peu encourageantes ? Ou plus simplement manque d'engagement de la part des Natu's ? Toujours est-il qu'on ne se bousculait pas sur le site. Nos agapes annuelles, trois semaines plus tôt, avaient rassemblé plus de monde ! Les quelque six volontaires présents ont accompli néanmoins, avec entrain et bonne humeur, l'opération prévue au programme, à savoir la coupe de rejets de noisetiers et autres prunelliers refusés par les moutons lors des pâturages précédents.

Un grand merci à Imelda qui, fidèle à la tradition, nous a servi à midi un de ces délicieux potages dont elle a le secret. Comme on dit dans ces cas-là, les absents ont eu tort...

**Dimanche 14 décembre : « De la Famenne au Condroz »,
promenade découverte dans la région de Beauraing**

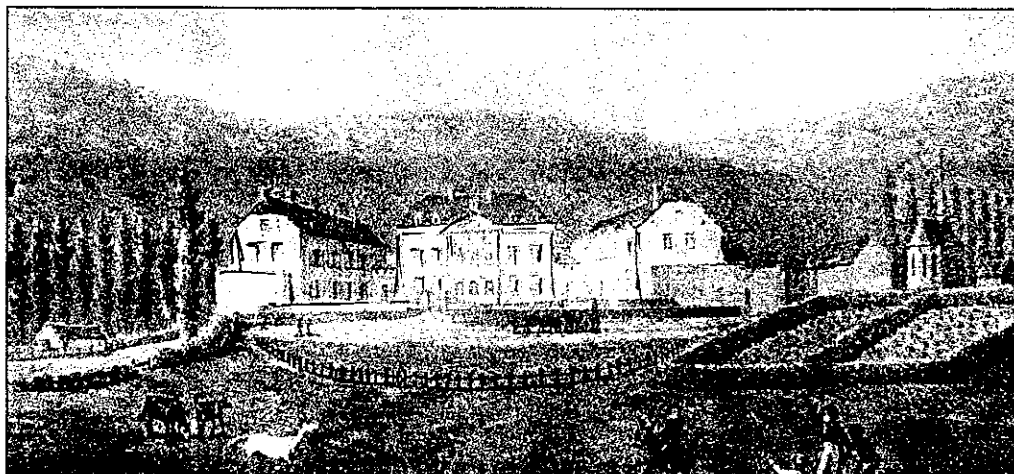
M. Th. ROMAIN

Malgré une météo extrêmement consternante, 11 courageux naturalistes se sont retrouvés à Baronville sous un ciel finalement très acceptable pour un circuit qui nous fit grimper de la dépression famennoise au bord sud du Condroz en franchissant la « Faille de Maisoncelle »...sans accroc !

Signalons avant toute chose que la promenade prévue devait nous emmener vers le sud et la pré-Ardenne, en passant par les jolis villages de Javingue-Sevry et en traversant la bande de calcaire givétien. Les problèmes de chasse en ont décidé autrement puisque, même en zone ouverte, il nous a été formellement déconseillé de nous y aventurer.

Notre circuit d'aujourd'hui est inscrit dans le bassin de l'Hilau, ou Ilève, ruisseau qui prend sa source sur les hauteurs de Winenne, traverse la dépression de Famenne et se jette dans la Lesse à Houyet. Son nom a la même origine que Huy, Houille, Hoyoux, Houyet et même Hulsoniaux, c'est-à-dire un radical indo-germanique « hu » ou « huy » qui signifie « sourdre, jaillir ». *Hy-l'eau*, puis *Hy-l'eaue* est en fait l'eau qui passe à l'hu, l'endroit qu'elle arrose. En toponymie, tout est en nuances et on a souvent affaire à des histoires d'eau...

BARONVILLE



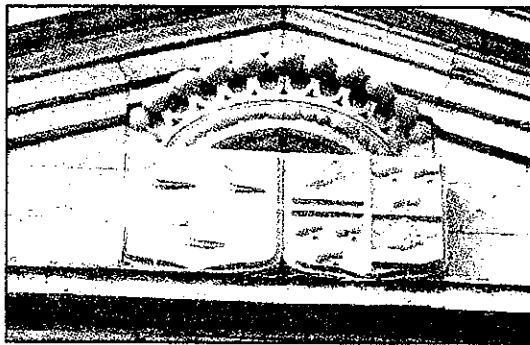
Baronville.
Le château et
l'église vers
1824. D'après
une lithographie
de JOBARD,
publiée dans J.
J. DE CLOET,
*Voyage
pittoresque
dans le royaume
des Pays-Bas*,
T. II, Bruxelles,
1825, p. 134.

Notre rendez-vous, au pied du château, nous donnera l'occasion de préciser le contexte géologique (potassé comme chacun s'en doute par notre ami Jean) et de donner quelques renseignements historiques sur ce petit patelin où une seigneurie existe depuis le XI^e siècle sans avoir laissé de traces importantes.

Le nom du village vient sans doute du patronyme d'un personnage ancien : « terre de Baro », comme c'est souvent le cas dans la région. Il pourrait aussi provenir d'un terme germanique « baran » qui signifie homme libre (lequel a donné naissance à baron...), signifiant que ce territoire était une terre libre de redevances, à l'égard d'une abbaye par exemple.

Sans retenir la succession des seigneurs de Baronville, retenons tout de même le dernier qui « régna » durant l'ancien régime, juste avant la Révolution française : Henri de Wal. Si la famille de Wal occupa les lieux pendant deux siècles, c'est lui qui décida de reconstruire le château (1758-1788), la ferme et en même temps l'église Saint-Maurice très délabrée qui se trouvait en face et qu'il déplaça un peu à l'ouest pour avoir une plus belle perspective sur le « Fond de Famenne » que l'on appelle maintenant la plaine de Focant.

La cure, à angle droit de l'église, est de la même époque ainsi qu'une petite maison située entre les deux : maison qui fut léguée par sa propriétaire, pieuse « vieille jeune fille », à la commune pour servir d'école aux enfants du village. Devenue trop petite, l'école fut remplacée en 1868 par une nouvelle construction située juste en face, qui fonctionna jusqu'en 1978. Elle devint ensuite salle de fêtes sous le nom de « les 3 merlettes », nom pour le moins curieux dont on peut relier l'origine au château : en effet, le blason des de Wal comporte 3 oiseaux bien visibles sur le fronton de l'entrée, même sans jumelles !



*Les armes de Henri-Auguste De Wal et de Marie de Woelmont, son épouse, au fronton du château (1787-1788).
Ext. De la Meuse à l'Ardenne n° 21 (1995).*

Signalons encore que le château passa par mariage aux de Liedekerke et fut loué notamment à des religieux français puis aux Pères du Saint-Sacrement dont l'un, frère convers du nom de Morille, est certainement devenu patron des mycologues... C'est en 1953 que le château quitta le « privé » pour être racheté par les Mutualités libérales de Charleroi qui en firent un centre de vacances pour enfants et convalescents. Restauré en 1973, il garda son caractère social pour des séjours de convalescents, pensionnés et familles en vacances. Quelqu'un d'entre nous rêva quelque peu en évoquant une aile réservée au cercle des Natu's...

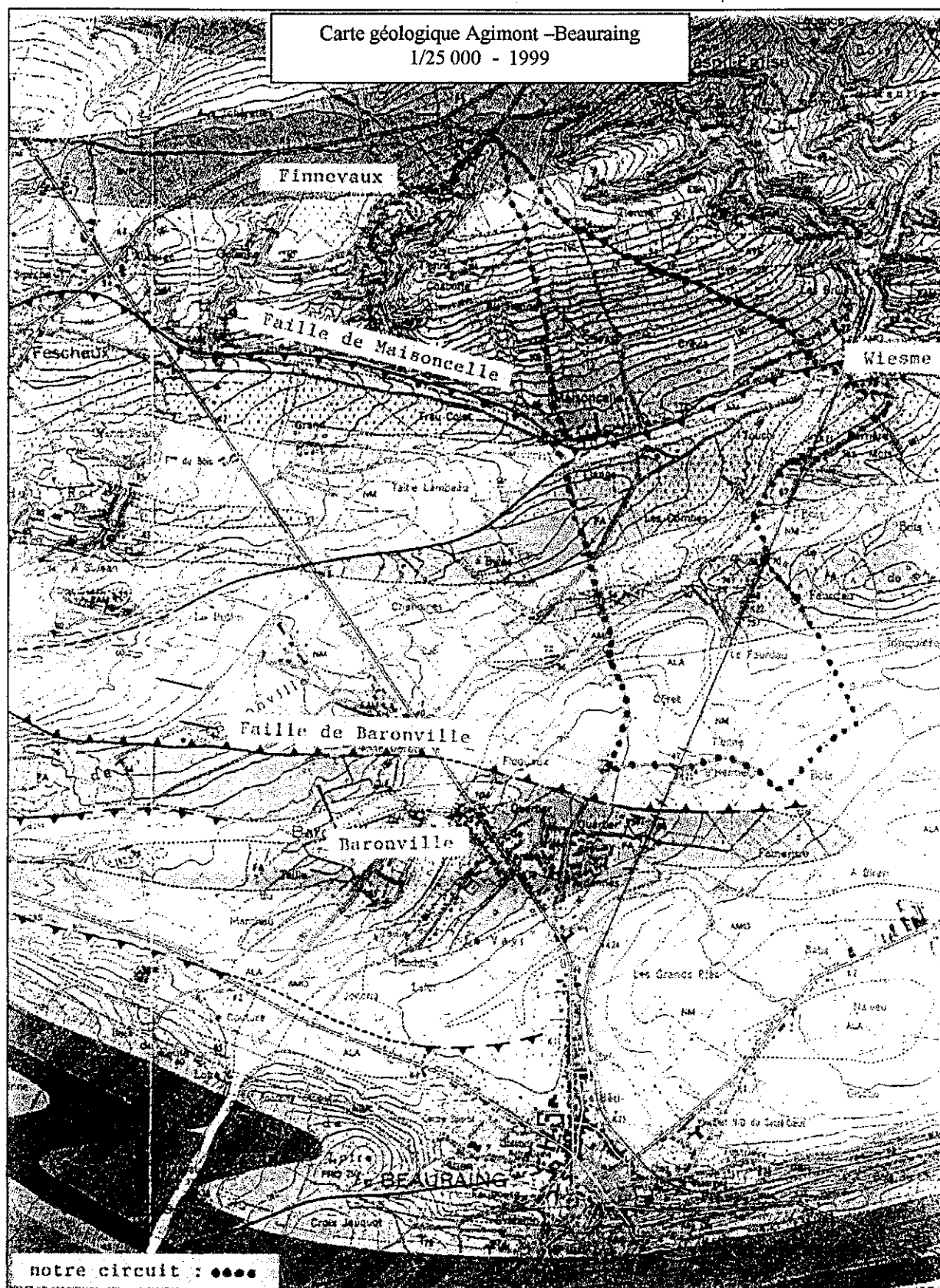
Mais trêve de rêveries, même si Noël approche, nous nous mettons en route en déplaçant les voitures vers Wiesme, au début de notre itinéraire.

WIESME

Nous voici au nord de Baronville, sur le chemin qui nous emmène vers le bois de Famenne puis le bois de Faurdau avant d'atteindre le village même.

Une belle perspective depuis le premier pont sur le chemin de fer nous permet de repérer, en direction de Beauraing, le bourrelet famennien, en schistes gréseux durs, bordé par la faille de Baronville, délimitée en partie par une haie; en deçà, les schistes frasniens plus tendres qui forment une dépression juste devant nous; plus loin, on peut repérer la bande de calcaire givétien au niveau de Beauraing puis le talus ardennais qui se dessine dans le fond.

Nous repassons deux fois sur le chemin de fer avant de pouvoir découvrir avec plus de netteté le linéaire d'arbres qui indique le cours du ruisseau de Maisoncelle, lequel, de manière très intéressante, longe exactement une faille géologique, la faille de Maisoncelle, avant de se jeter dans l'Hilau à Wiesme. Cette faille constitue actuellement pour les géologues la limite conventionnelle entre la Famenne et le Condroz.



Le village de Wiesme est très ancien, datant vraisemblablement du VIII^e au IX^e siècle, développé à partir d'une « manse » primitive, c'est-à-dire une organisation économique-agricole qui comprenait ferme de culture et d'élevage, moulin, peut-être aussi brasserie. De-

puis une dépression située au niveau de l'Hilau, au lieu dit "les Combes", un bief d'importance est encore visible par son tracé linéaire à travers les prairies. Il mène, au village, à un moulin qui n'existe plus, remplacé par une maison plus récente mais où les caves sont toujours parcourues par le flux d'eau qui rejoint ensuite l'Hilau près du pont de chemin de fer après une petite traversée souterraine.

Son nom, anciennement Vema, viendrait de *vim* ou *vem*, au sens latin *vimen* qui signifie osier (songeons à notre saule des vanniers : *Salix viminalis*). Encore une fois un rapport avec les lieux humides.

Village à l'architecture très hétéroclite, où une charmante petite église et de belles maisons en pierre ont leur esthétique bafouée par d'horribles constructions en béton et du macadam environnant, Wiesme ne nous retient pas et nous continuons notre chemin vers Finnevaux, traversant sans la voir la "Faille de Maisoncelle".

C'est un très vieux chemin romain qui nous guide vers...le Condroz et offre à nos pas des affleurements remarquables : des schistes famenniens de plus en plus gréseux reconnus au fur et à mesure de notre avancée, ensuite des grès (Formation de la Famenne, F. d'Aye, F. d'Esneux) avant d'atteindre les calcaires argileux de la Formation de Souverain-Pré au niveau de Finnevaux : nous sommes là sur le premier tige condruzien où se développent des cultures de plateau.

FINNEVAUX

D'étymologie très simple pour une fois, ce nom vient de *fin*² dans le sens d'extrémité et *vau* dans le sens de val, dépression : c'était à une époque le dernier village du Fond de Famenne.

Un petit aperçu du village nous amène à la vieille tour romane ignorée, bien que classée en 1962, située au milieu du patelin dans un petit parc. Elle provient de l'ancienne église Saint-Clément qui date du XI^e siècle pour les uns, du XIII^e pour les autres...Il paraît qu'un comité d'habitants vient d'obtenir les crédits nécessaires à la restauration de la tour qui est renseignée dans les guides touristiques, sans plus...L'ancienne église fut rasée en 1900 lorsque le curé de l'endroit utilisa les pierres de la nef pour faire reconstruire la nouvelle église située en face et qui, ma foi, est bien sympathique. Un petit coup d'œil sur l'ancienne cure aux fenêtres ogivales et l'ancienne école qui fut autrefois couvent, complète notre petit tour du village.

Nous descendons vers le hameau de Maisoncelle par un autre vieux chemin, plus ancien que le précédent et qui fut une voie de transit importante entre des voies romaines principales. Importante mais difficile aussi, vu la dénivellation et le passage du ruisseau, qu'un refuge-étape y fut construit et donna naissance au hameau d'aujourd'hui. Le nom même de Maisoncelle peut provenir du latin « *mansio* » avec le suffixe « *icelle* », ce qui signifierait « petite maison ou relais ». Une autre hypothèse plus « wallonne » à partir de la prononciation ancienne Maudjucelle, nous paraît ravissante : c'est la « maison du mauvais pas », autrement dit du mauvais passage (le gué et la route) avec *mau* = mauvais, *dju* = au-delà, *cellula* = maison isolée. Pourquoi pas ?

² Le finage : sous l'Ancien Régime, « étendue de territoire soumis à une juridiction » (1321). Puis ce terme a désigné (XVI^e siècle) l'étendue d'une terre exploitée, en agriculture. (Alain REY, *Dictionnaire historique de la langue française*)

Tout au long de ce chemin, une dernière belle perspective s'offre à nous vers la plaine de Focant et le ruisseau de Maisoncelle souligné par une ligne d'arbres. Nous repassons la Faille de Maisoncelle et le ruisseau qui subit à ce niveau une bizarre déviation au point d'emprunter le chemin sur 100 mètres avant de bifurquer vers l'est; on peut supputer une influence humaine sans en avoir de preuves. Nous retrouvons le vieux chemin romain qui nous ramène à la route et aux voitures, bien fatigués par l'air vif et la marche mais contents de ce « petit » tour que certains se promettent de refaire à la bonne saison.

C'est comme il se doit devant une bonne chope... de Noël que nous terminons cette belle petite journée sans... faille... à Beauraing qui nous offre de surcroît son ambiance festive !

Sources historiques

ARNOUL A. , 1989. *A travers le temps ...Baronville*. Bibliothèque de Beauraing.

BOURGEOIS J. S. , 1992. *Etymologie beaurinoise*. Beauraing et sa région. Archéologie, histoire et folklore, n°4, juillet 92.

BOURGEOIS J. S. , 1995. *A travers le temps ...Wiesme et Maisoncelle*. Beauraing et sa région. Archéologie, histoire et folklore, n°10, sept. 95.

CARNOY A. , 1948. *Origines des noms de communes de Belgique*. Éd. Universitas.

JAVAUX J. L. , 1995. *Une église de Famenne en quête de son auteur : Saint-Maurice à Baronville (1789-1790)*. De la Meuse à l'Ardenne, n°21.

Samedi 20 décembre 2003 : La petite faune des litières – Le Thiers des Falizes entre Rochefort et Han.
Séance de détermination au Centre d'Ecologie du Domaine des Masures, à Han-sur-Lesse

Bruno MARÉE

La promenade du matin nous a conduits de la vallée de la Lomme, à Rochefort, au Domaine des Masures, à Han-sur-Lesse, en passant par le Thiers des Falizes, le Rond-du-Roi et le Plateau boisé de Grand-Gard, à proximité des pelouses calcaires du Belvédère, face à la Chavée de la Lesse.

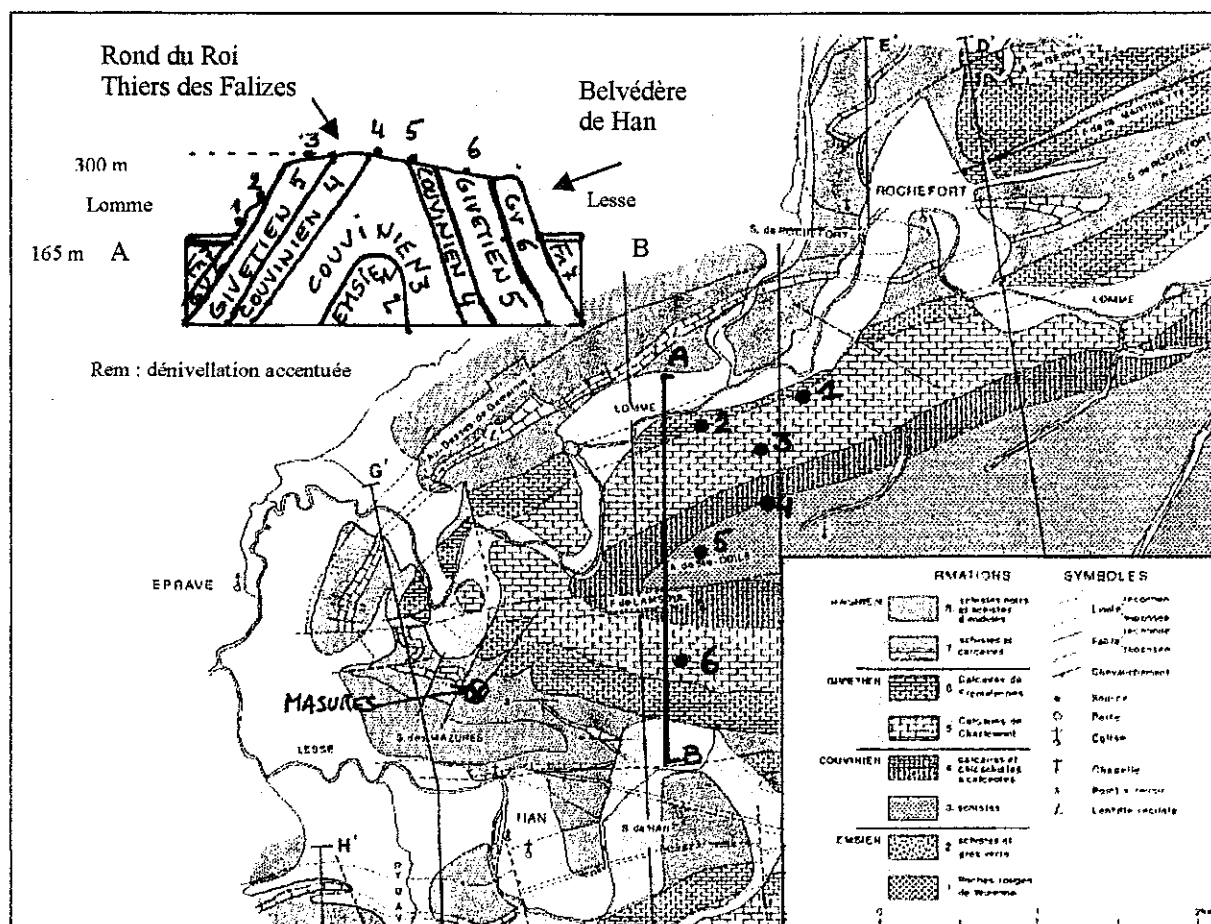
Ce circuit correspond à la traversée perpendiculaire de l'axe de l'anticlinal de Sainte-Odile avec, aux deux extrémités, les schistes frasniens occupant les vallées de la Lomme et de la Lesse. Ce sont les roches les plus jeunes rencontrées de part et d'autre de la colline du Thiers des Falizes. Les versants nord, côté Rochefort, et sud, côté Chavée de la Lesse, sont constitués de calcaires givetiens.

Enfin, l'axe du plissement, au centre du plateau et au milieu de notre itinéraire, est occupé par les roches les plus anciennes, découvertes là par l'érosion de la partie sommitale de l'anticlinal. Il s'agit des schistes gréseux de l'ancien Couvinien.

Mises à part les pelouses calcaires du Belvédère, l'ensemble de la zone est couvert par une forêt diversifiée directement liée aux conditions microclimatiques et physico-chimiques du milieu, mais aussi aux modes de gestion appliqués par les agents forestiers.

Le transect, ainsi établi, a été divisé en 6 stations. Chacune d'elles a fait l'objet de prélèvements de litières, c'est-à-dire de la couche superficielle de feuilles mortes et de matières organiques en décomposition.

Carte et coupe géologique du site parcouru et des différentes stations de prélèvements de litières (d'après Damien DELVAUX DE FENFFE).



Signalons que ces prélèvements avaient été réalisés le mercredi précédant l'activité afin de disposer du temps nécessaire à l'extraction de la mésofaune qu'ils renferment. La prospection du samedi matin avait pour objectif de permettre aux participants de découvrir les stations de prélèvements et, surtout, d'en décrire les caractéristiques principales. Voici le tableau élaboré à cette occasion :

Station n°	Essences forestières dominantes	Régime forestier	Strates de végétation	pH	Charge caillouteuse	Azimut	Pente
1	Hêtre	Futaie-Chablis	(2)-3-4	5 6	calcaire	330°	30°
2	Érablière à tilleul	Futaie et taillis	1-(2)-3-4	5 6	calcaire	350°	45°
3	Hêtre	Futaie équienne	2-3-4	5	calcaire	280°	15°
4	Hêtre	Futaie (jardinée)	3-4	4	non calcaire	160°	20°
5	Chênaie sessiflore à bouleau	Taillis sous futaie	2-3-4	4	non calcaire	crête	5°
6	Pin noir d'Autriche	Futaie équienne	2-3-4	5	calcaire	plateau	0°

Remarques :

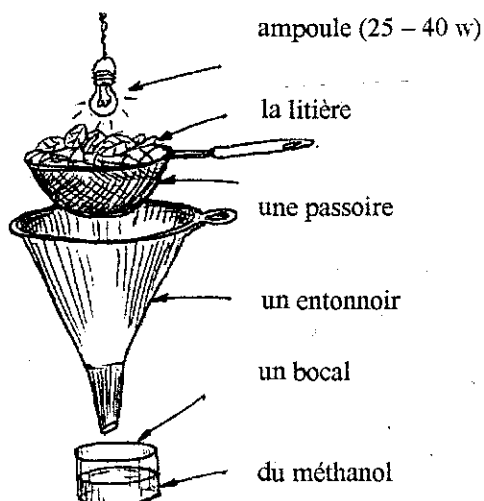
- **Strates de végétation** : 1 = muscinale (10 cm) – 2 = herbacée (1 m) – 3 = arbustive (5 à 7 m) – 4 = arborescente (+ de 5 à 7 m)
- **pH** du sol à 10 cm de profondeur. (A signaler les stations 4 et 5 présentant un pH nettement plus acide que les autres stations situées en zone calcaire. C'est là aussi que se rencontrent la canche flexueuse, la callune et même la myrtille).

Les observations de terrain nous permettent aussi d'aborder les notions de formation et d'évolution des sols, résultats de l'accumulation d'éléments minéraux provenant de la désagrégation progressive de la roche-mère, sous l'action de facteurs climatiques, d'altérations chimiques, et d'éléments organiques provenant de la décomposition de la litière en humus. La désagrégation de la roche fournit un matériau plus ou moins meuble, colonisé progressivement par la végétation. Celle-ci accumule sur le sol des matières organiques dont la transformation produit l'humus. C'est principalement dans cette transformation qu'interviennent les petits animaux des litières...

La litière est donc cette couche de débris végétaux (feuilles mortes, aiguilles, brindilles, fruits...) présente à la surface du sol. L'apport annuel de ces matières organiques peut atteindre près de 10 tonnes de matière sèche par hectare et par an.

Grâce aux micro-organismes qu'elle abrite (insectes, acariens, champignons, bactéries...), la litière se transforme et est incorporée plus ou moins rapidement aux horizons inférieurs du sol, suivant les conditions écologiques de la station. Dans un terrain fertile, la litière se décompose rapidement et, en moins d'un an, l'humus est incorporé de façon homogène à la partie minérale du sol. On parle alors d'un « mull ». Le « moder » est constitué d'un humus fabriqué plus lentement, entre 2 et 5 ans. L'horizon superficiel organique (O) devient plus épais. Dans des conditions climatiques et chimiques défavorables, l'humus peut se former très lentement. Il se forme alors une accumulation d'une très grande quantité de litière en décomposition. L'horizon « O » devient dominant : c'est ce que les pédologues appellent un « mor ».

L'équipe des naturalistes salue au passage les deux gros chênes corniers en bordure de chemin, sur le Plateau de So Hère, avant de redescendre vers les Masures pour le pique-nique de midi et l'observation de la faune extraite des litières...



Le Berlèse-Tullgren. Croquis Bruno MARÉE.

L'extraction de la mésofaune utilise un appareil simple, le Berlèse-Tullgren. Il est composé d'une ampoule de faible puissance (25 ou 40 W), un tamis (une passoire, un « chinois » de cuisine fait l'affaire !), un entonnoir (en vente dans tous les magasins de bricolage !) et un cristalliseur rempli de méthanol (un pot à confiture peut aussi convenir !).

La litière déposée dans le tamis est soumise à la lumière et à la chaleur de l'ampoule. Chassés par la déshydratation du milieu et l'élévation de la température, les petits animaux fuient et s'enfoncent dans la poignée

de litière. Ils traversent les mailles du tamis, dégringolent le long des parois de l'entonnoir et tombent finalement dans l'alcool où ils meurent. Deux ou trois jours sont nécessaires à l'extraction totale de la faune d'une passoire de litière, même si les premières observations peuvent déjà être réalisées quelques heures après le début de l'extraction.

On parle généralement de « mésofaune » (et non de microfaune) pour ces petits animaux visibles à l'œil nu. Le microscope n'est donc pas nécessaire à leur observation. Par contre, la loupe binoculaire est indispensable à leur détermination et, en passant, on remercie le Domaine des Mesures qui met gracieusement à la disposition des Naturalistes de la Haute-Lesse son laboratoire de biologie et une petite vingtaine de binoculaires de qualité !

Très vite, les participants à cette activité découvrent plusieurs centaines de petits animaux rassemblés dans les cristallisoirs numérotés de 1 à 6, en fonction des stations de prélèvements. La détermination s'avère évidemment complexe, comme chacun pouvait s'y attendre, même si, assez rapidement, on classe les grandes catégories d'animaux observés, sur base d'un premier critère : le nombre de pattes.

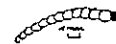
- **pas de pattes** : vers ou larves de diptères.



acarion *physotrima*

- **6 pattes** : INSECTES : larves ou adultes de diptères et de coléoptères, hémiptères, collemboles, protoures, diploures, thysanoures,...

collemboles



larve d diptère *sciarides*



- **8 pattes** : ARACHNIDES : araignées, acariens, pseudo-scorpions, opilions...

myriapode *polyxène*

- **14 pattes** : CRUSTACÉS terrestres : cloportes.

- **+ de 14 pattes** : MYRIAPODES : chilopodes, diplopodes...

acarion



Rares sont les déterminations qui aboutissent à l'espèce ! Quant à la répartition de ces espèces en fonction des stations, il est clair qu'il faudrait impérativement multiplier les prélèvements, consacrer de nombreuses heures à un comptage systématique, affiner les déterminations après avoir rassemblé un maximum de clefs spécifiques à cette faune... et reproduire l'opération à différents moments de l'année.

pseudoscorpion (x 36)



QUE PEUT-ON CONCLURE APRES CETTE PREMIERE SÉANCE DE TRAVAIL ?

- Que le domaine est passionnant et relativement méconnu !
- Qu'une poignée de feuilles, dites « mortes », renferme des centaines d'individus, une biomasse impressionnante !
- Que la diversité de cette faune forestière est bien supérieure à celle des autres catégories d'animaux présents en forêt : oiseaux, mammifères...
- Que si les exigences écologiques des espèces n'ont pas été spécifiquement démontrées ici, elles existent bel et bien : les cristallisoirs renfermaient des densités de faune, des concentrations et des raretés différentes d'une station à l'autre.
- Et... qu'il y a certainement là matière à réexporter pour de nombreuses futures prospections des Naturalistes de la Haute-Lesse !



**INVENTAIRE MALACOLOGIQUE :
FOURNEAU SAINT-MICHEL À SAINT-HUBERT**

Bruno MARÉE

Les rapports d'activités publiés via « Les Barbouillons », à propos des prospections de terrain signalées ci-dessous, prévoyaient un article final reprenant les conclusions de l'inventaire malacologique du Fourneau Saint-Michel. Il rassemble les données transmises à Monsieur René Courtois, initiateur du projet d'inventaire de ce site.

LISTE ALPHABÉTIQUE DES MOLLUSQUES GASTÉROPODES TERRESTRES ET DULCICOLES

Prospections réalisées les 23 juin et 21 septembre 2002 et le 24 mai 2003, en collaboration avec la Société Belge de Malacologie

- *Aegopinella nitidula* : dans la litière des zones boisées, en milieu assez humide, U H.
- *Aegopinella pura*, U.
- *Ancylus fluviatilis* ** : coquille en forme de « bonnet phrygien », fermement fixée aux pierres des cours d'eau par le pied qui fait office de ventouse peu abondant, mais présent dans la Masblette.
- *Arianta arbustorum* : coquille globuleuse de plus de 2 cm de diamètre, un peu partout dans la végétation haute des zones humides, assez rare en Wallonie, H.
- *Arion intermedius* * : présente aussi dans les bois de résineux, U H.
- *Arion rufus* * : grosse limace orange bien connue de tous, U.
- *Arion subfuscus* * : U.
- *Boetgerilla pallens* * limace vermiforme.
- *Bythinella dunkeri* ** : principalement dans les drains bien alimentés et les ruisselets, bien représentée dans toute l'Ardenne.
- *Carychium minimum* : dans la litière des bosquets dispersés sur le site, H.
- *Cepaea hortensis* : escargot dit « des jardins », alors qu'il est plus souvent fréquent en forêt et plus rare dans les zones cultivées ! Moins fréquent que le suivant.

Légende

* = limace ** = espèce aquatique

U = espèces ubiquistes assez communes et bien représentées en Wallonie

H = espèces occupant principalement des zones humides

C = espèces préférant des milieux calcaires

- *Cepaea nemoralis* : escargot dit « des bois », très fréquent, même dans les zones cultivées ! U.
- *Clausilia bidentata* : clausilie noirâtre, en forme d'aiguillette, observé sur les troncs de l'aulnaie, très fréquent en Moyenne et Haute-Belgique.
- *Deroceras agreste* * : assez rare.
- *Deroceras reticulatum* * : U.
- *Discus rotundatus* : l'hélice bouton, un peu partout, mais surtout sous des bois morts et sous couvert forestier, U.
- *Euconulus fulvus* : zonite fauve, occupe curieusement des stations parfois très sèches et parfois très humides, U.
- *Helix pomatia* : l'escargot « de Bourgogne », plus souvent fréquent en zone calcaire, occupe ici les bords de voiries et les abords des habitations, C.
- *Lymnaea auricularia* ** : se développe surtout sur la végétation aquatique des eaux stagnantes, coquilles d'animaux morts observés dans l'étang proche de la plaine de jeux.
- *Lymnaea ovata* ** : très fréquente dans les eaux des drains et des étangs du site du FSM, présente partout, dans toutes les eaux douces et même saumâtres.
- *Lymnaea peregra* ** : surtout dans les eaux stagnantes.
- *Oxychilus cellarius* : zonite des caves, assez fréquente dans les litières et sous les morceaux de bois en décomposition, U.
- *Oxyloma elegans* : dans la végétation herbacée des bords de drains, fossés et ruisselets, H.
- *Perforatella incarnata* : un peu partout dans la litière, en sous-bois, alors que l'espèce est assez calcicole, C.
- *Phenacolimax major* : H C.
- *Physa acuta* ** : dans la plupart des étangs du site, alors que l'espèce est considérée comme assez rare en Haute-Belgique.
- *Pisidium personatum* ** : bivalve dont la répartition est encore assez mal connue, présent dans la vase des fossés et les étangs du Fourneau St-Michel.
- *Succinea putris* : principalement en bordure des drains, fossés et ruisselets, H.
- *Tandonia rustica* * : limace rustique, signalée uniquement en Haute-Belgique, mais surtout dans les zones calcaires, C.
- *Trichia hispida* : l'hélice veloutée (coquille couverte de « poils »), très commun partout, surtout dans les milieux ouverts, U.

- *Vitrea crystallina* : dans la litière d'une aulnaie-frênaie, H.
- *Zonitoides nitidus* : sous les pierres du bord de la Masblette et parmi les feuilles mortes des stations humides, H.

Remarque : Liste non exhaustive – Prospections à poursuivre.

COMMENTAIRES

Trois journées de prospection seulement pour comptabiliser 32 espèces différentes, ce qui est assez remarquable pour un site ardennais généralement peu accueillant pour les gastéropodes. Il est probable que les nombreux remaniements du site, récents ou historiques, l'apport de matériaux provenant de différentes régions de Wallonie (tant depuis l'installation du site touristique que lors de l'activité métallurgique à l'origine du Fourneau), mais aussi la gestion intelligente et diversifiée du territoire englobé dans le domaine, ont favorisé cette biodiversité.

À côté d'espèces ubiquistes, présentes sur l'ensemble du territoire wallon (U), on remarquera la présence insolite d'un certain nombre de calcicoles (C) profitant de l'apport de matières carbonatées (moellons calcaires, chaux, castine, minerais...) pour survivre dans des niches écologiques assez restreintes et donc très localisées sur le site du Fourneau Saint-Michel.

À remarquer aussi la diversité des espèces en ce qui concerne leur exigence en matière d'hygrométrie. On rencontre en effet des espèces spécifiques aux milieux plus ou moins secs et d'autres toujours associées aux zones humides et/ou marécageuses (H). Cette diversité malacologique témoigne de la diversité biologique générale de l'ensemble du site, même si les stations humides sont les plus abondantes : l'ensemble du domaine couvre principalement le fond de la vallée de la Masblette.

Dans les espèces actuellement recensées, on compte 7 limaces et 7 aquatiques parmi lesquelles on notera la présence de *Pisidium personatum*, un minuscule bivalve, et de *Bythinella dunkeri*, aussi minuscule puisque la coquille, formée de 4 à 5 tours de spire, mesure moins de 3 mm.

CONCLUSION

La diversité malacologique remarquable du site du Fourneau Saint-Michel, comparée avec d'autres fonds de vallée en région ardennaise, témoigne sans nul doute des activités humaines opérées anciennement ou plus récemment dans la vallée de la Masblette. Elle démontre aussi la qualité de la gestion mise en place par les promoteurs du site depuis son ouverture au public et sa promotion touristique. Elle milite enfin pour la poursuite, à long terme, d'une gestion saine et réfléchie privilégiant le maintien de cette diversité biologique.

Un grand merci à René Courtois, ingénieur agronome, conseiller scientifique pour la gestion du site du Fourneau Saint-Michel. La qualité biologique mise en évidence ici est aussi le résultat concret de son action depuis de nombreuses années. Merci à lui de nous avoir ouvert librement l'accès au site pour les diverses prospections réalisées par les Naturalistes de la Haute-Lesse !



ENQUÊTE SUR L'INVASION DES PETIT-GRIS (SUITE)

Bruno MARÉE

L'année 2003 fut particulièrement chaude, ensoleillée, sèche... et peu propice à l'observation des escargots, qu'ils soient de Bourgogne ou Petit-Gris.

Pourtant, un certain nombre de données nous sont parvenues dans le cadre de l'enquête sur l'invasion des Petit-Gris, à l'est de la Meuse (Voir Les Barbouillons, n° 212, pages 57 et 58). Plusieurs Naturalistes de la Haute-Lesse nous ont transmis leurs observations réalisées en prospection spécifiquement malacologique, ou par hasard, lors de leurs activités de terrain. Un grand merci à tous !

Il s'avère que le Petit-Gris a bel et bien envahi de nombreuses localités de Wallonie, avec des concentrations tout à fait spectaculaires en certains endroits. Quand le Petit-Gris est présent, il y est en nombre ! Certains jardins ou terrains vagues, toujours remaniés par des activités humaines, sont littéralement pris d'assaut par ces petits envahisseurs. Dans ces circonstances, il semble bien, aussi, que notre bon vieil escargot de Bourgogne a dû laisser la place... Il se replie alors vers les campagnes, au pied des haies, à proximité des zones forestières et loin des agglomérations « squattées » par le Petit-Gris.

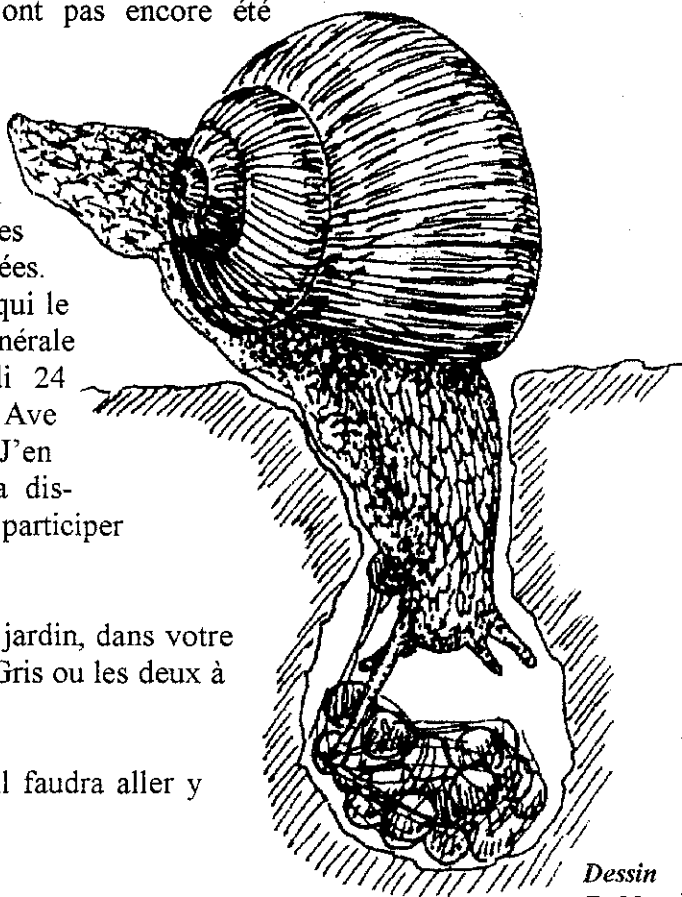
Pour en savoir davantage, il faut impérativement que l'enquête se poursuive. De nombreux villages n'ont pas encore été prospectés, même en Haute-Lesse.

L'enquête se prolongera donc durant toute la saison 2004.

Pour faciliter la détermination des deux espèces évoquées ici, des coquilles de référence ont été préparées. Elles seront distribuées aux membres qui le souhaitent lors de l'Assemblée générale statutaire de l'association, le samedi 24 janvier 2004, au Restaurant Mouton, à Ave (Voir le programme des activités). J'en tiens aussi, sur simple demande, à la disposition des membres qui ne pourront participer à cette assemblée.

Alors, qu'avez-vous dans votre jardin, dans votre village : des « Bourgogne », des Petit-Gris ou les deux à la fois ?

Dès les premiers beaux jours, il faudra aller y voir !



Dessin
B. MARÉE



RAPPORT DE L'ÉQUIPE ARCHÉOLOGIQUE

FOUILLES DU SITE DE LA VIEILLE ÉGLISE DE FROIDLIEU

Jacques DE MAET

Vu l'intérêt que représente l'étude d'un site couvrant plus de dix siècles d'inhumations quasi ininterrompues, l'équipe de la Région wallonne poursuit les fouilles autour de la vieille église de Froidlieu. Au cours des journées d'archéologie organisées par les Services de l'archéologie (Ath, 17 et 18 octobre 2003), Philippe Mignot, l'archéologue qui dirige le chantier, en compagnie d'Agnès Malevez, l'anthropologue qui analyse les squelettes exhumés, ont exposé l'état des recherches et fait part de leurs conclusions provisoires. Nous les résumons.

Au sein même et autour de l'église-mère, près de 800 sépultures sont dénombrées, sans que l'entièreté du cimetière ait été mise à jour. Grâce à la présence sur place de l'anthropologue, dont la tâche est rendue difficile en fonction de l'amoncellement ou de la perturbation des sépultures (par endroit, cinq niveaux se superposent !), l'analyse des ossements peut être menée à bonnes fins, tant en ce qui concerne les types et les phases des inhumations, que la gestion de l'espace funéraire. Les corps étaient mis en pleine terre, à toutes les époques. Des fosses étaient taillées dans la roche en place, quelquefois entourées de pierres non appareillées, ou d'un caisson maçonné (ovoïde du IX^e au XII^e siècle, rectangulaire du XI^e au XIII^e siècle). Des traces de cercueils de bois, cloués ou non, apparaissent de-ci de-là. Les tombes d'époque mérovingienne sont orientées nord/sud, alors qu'aux autres époques, la direction est ouest/est, épousant ainsi les bancs calcaires qui traversent le site. Son aspect extensif prouve son évolution. À l'origine (VI^e –VII^e siècles), le cimetière devait être réservé à un groupement familial (tombes à mobilier). Au VII^e siècle, on élève un édifice à vocation funéraire. À partir du VIII^e siècle commence la construction de l'église-mère. À la fin du XI^e siècle ou au début du XII^e, un bâtiment carré (maison forte ?) recouvre une partie de la zone d'inhumation. Au XVI^e siècle, on adjoint la tour-clocher et on reconstruit le chœur, avec une sacristie, suivant les prescriptions du Concile de Trente (1545 et suivantes). Les XVII^e et XVIII^e siècles voient se succéder, de manière quasi ininterrompue, une série de guerres : les années de la guerre de Trente ans (1618-1648) dévastent le pays, accompagnées de la grande peste de 1636. Elles sont bientôt suivies par celles de la guerre de Succession d'Espagne (1701-1714) et celles de la Succession d'Autriche (1740-1748). Comme bien d'autres, le village et l'église sont abandonnés. Une nouvelle église est construite, plus au centre du village, vers 1760. Elle recevra les fonts baptismaux (1565) et les dalles funéraires de la vieille église.

Rappelons que la fouille a été entamée par le petit noyau des natus-archéologues il y a six ans. Qui pouvait alors s'imaginer que le site allait devenir un grand chantier, livrer des centaines de sépultures et constituer « *une importante base de données sur les différents types de tombes que l'on peut trouver dans nos régions à travers le Moyen Age** ». Aux dernières nouvelles, la fouille pourra encore être poursuivie au cours de l'année 2004. Le cimetière de la vieille église n'aurait peut-être pas encore livré tous ses secrets ?**

*Froidlieu – la vieille église. Rapport provisoire. Campagnes 2002-2003, p. 33

** Ce rapport établi par P. Mignot et A. Malevez est à votre disposition chez Jacques De Maet.



CHRONIQUE DE L'ENVIRONNEMENT

À PROPOS DE L'ALLEE DES MARRONNIERS DE HAN-SUR-LESSE

Bruno MARÉE (01/12/03)

Certains membres des Naturalistes de la Haute-Lesse ont pu s'étonner de ma participation aux animations « artistiques » organisées par les « Ateliers 4 D », dans le cadre de l'abattage des marronniers de la sortie des Grottes de Han. On me rapporte même que certains membres se sont dits « scandalisés » de me voir collaborer à ces animations. Il me paraît donc nécessaire de rappeler l'historique du dossier et de justifier ma décision.

Depuis 1989 (le sujet n'est pas nouveau !), la Commission permanente de l'Environnement des Naturalistes de la Haute-Lesse a soulevé le problème à de nombreuses reprises et notre association a multiplié les démarches pour tenter d'empêcher le massacre. Les trop rares membres participant aux réunions de l'association ont toujours appuyé unanimement cette tentative de sauvegarde d'un site remarquable de notre région.

Un important courrier a été échangé avec la commune de Rochefort, avec des responsables politiques et, surtout, avec la Commission Royale des Monuments, Sites et Fouilles (C.R.M.S.F), afin de comprendre les motivations réelles de la S. A. des Grottes de Han à l'initiative de la destruction de ce site classé. Le sujet a été abordé à maintes reprises lors de rencontres ponctuelles avec des représentants de la Commission, avec des édiles communaux et même avec la direction des Grottes de Han. Plusieurs interventions de notre association sont intervenues après avoir constaté des dégradations diverses occasionnées à l'Allée : travaux de construction d'un parking à proximité du site classé, creusement d'une tranchée Belgacom au pied des arbres, abandon et brûlage de déchets de jardin, élagage partiel et mal venu des branches centrales, ... sans oublier les diverses interventions à propos de la qualité des eaux du Ri de la Planche qui longe l'Allée, des rejets d'effluents d'une exploitation agricole proche et de l'égouttage d'un quartier du village. À tel point que certains membres de la Commission permanente de l'environnement des NHL jugèrent parfois que les thèmes abordés en réunion concernaient trop souvent des problèmes directement liés à Han-sur-Lesse...

A titre personnel, j'ai multiplié les démarches auprès de la population de Han, afin de tenter de la sensibiliser au problème : distribution d'un « toutes-boîtes » (La Gazette de la Chavée) dénonçant, entre autres choses, la future destruction du site; publication de plusieurs articles dans le petit journal local « Le Courrier » de Rochefort; organisation d'une réunion publique de concertation et d'information à l'ancienne Maison communale de Han, pour tenter de mobiliser les habitants du village... Je pense avoir consacré au dossier plusieurs jours (et quelques nuits !) de réflexion et de travail !

Il y a plus d'un an, j'ai informé les Naturalistes de la Haute-Lesse, via le comité, mais aussi lors des réunions de la Commission permanente de l'Environnement, de l'organisation envisagée par les Ateliers 4 D. Chacun d'entre nous fut, à juste titre, scandalisé par cette démarche qui nous semblait cautionner la position de la société des Grottes de Han et la destruction des marronniers. Contacté par les animateurs des Ateliers 4 D, j'ai invité notre asso-

ciation à participer au projet afin de pouvoir, une fois de plus, exprimer clairement notre désaccord face à ce massacre. J'ai même proposé, très concrètement, un projet de montage d'une installation « artistique » faite de tranches d'un tronc de marronnier exprimant, par des textes, notre « écoëurement » de naturalistes. Les animateurs des Ateliers 4 D étaient clairement informés de la voix discordante que nous comptons bien faire entendre et n'y virent aucun inconvénient... tout en admettant devoir consulter leurs partenaires. La réponse a tardé...

Le comité des Naturalistes de la Haute-Lesse et les membres de la Commission de l'Environnement ont finalement jugé préférable de ne pas participer à cette opération, tout en maintenant leur soutien inconditionnel aux démarches de dénonciation de l'abattage des marronniers classés. Aux membres de notre association participant à ces diverses réunions, je n'ai jamais caché qu'en l'absence d'une participation des Naturalistes de la Haute-Lesse, j'envisageais personnellement d'intervenir dans le projet pour tenter d'apporter au grand public une information conforme à notre position de naturalistes.

La seule et unique raison pour laquelle j'ai accepté, à titre personnel, de guider deux promenades dans le cadre des animations organisées à Han-sur-Lesse, c'est de pouvoir affirmer clairement mon écoëurement et pour dénoncer la désinformation et la manipulation de l'opinion qui ont entouré toute la procédure étonnante d'abattage accordé par la C.R.M.S.F. C'est ce que j'ai déjà eu l'occasion de faire lors de la réunion publique de lancement du projet, le samedi 29 novembre 2003. C'est ce que je ferai encore lors des promenades guidées des 10 janvier (« *Dialogue confidentiel avec mon arbre* ») et 13 mars 2004 (« *Les paysages nous parlent* ») - R. V. 10 heures, Place de Han... et bienvenue à tous les Naturalistes !

Je suis sincèrement désolé que certains membres de notre association aient pu imaginer autre chose !

POURQUOI LES GESTIONNAIRES DE LA S. A. DES GROTTES DE HAN ONT-ILS FAIT DÉTRUIRE LE SITE CLASSE DE L'ALLÉE DES MARRONNIERS, À HAN-SUR-LESSE ?

L'argument officiel fait référence à l'état sanitaire déplorable des arbres et au danger potentiel qu'ils représentaient pour les promeneurs circulant sur le site. On sait aujourd'hui que c'est faux ! L'argument ne tient pas la route ! Plusieurs spécialistes indépendants avaient clairement remis en question, avec les Naturalistes de la Haute-Lesse, ce jugement négatif sur la pérennité de l'allée.

La liste des arbres remarquables de la commune de Rochefort, éditée en 1996, répertorie les 202 marronniers d'Inde (*Aesculus hippocastanum*) de l'Allée de Han. Il y est précisé que ces arbres ont une circonférence moyenne de 200 cm, avec un sujet atteignant 317 cm, pour une hauteur approximative de 30 m. Leur intérêt paysager et leur classement sont mis en évidence. Quant à l'état sanitaire, le document attribue la cote maximale de 6 (= sain) à l'ensemble de l'Allée, sur une échelle de qualité variant de 0 à 6 (0 = mort; 1 = dépérissement; 2 = abîmé; 3 = inadapté; 4 = légèrement atteint par pourriture ou champignons; 5 = élagué; 6 = sain). En 1996, les arbres étaient donc jugés sains par les spécialistes attachés à l'inventaire des arbres remarquables de la commune de Rochefort. Il est étonnant de constater que c'est la même année, en 1996, que la Société des Grottes de Han entame les négociations avec la Commission Royale des Monuments, Sites et Fouilles en vue de l'abattage des marronniers !

Après abattage, l'observation et l'analyse détaillée de la section des troncs et des souches a confirmé le fait que bien rares étaient les arbres naturellement condamnés. On estime aujourd'hui que moins de 5 % des arbres de l'allée devaient être réellement remplacés, soit 8 ou 9 marronniers sur les 202 qui constituaient encore l'ensemble. Il faut donc rechercher ailleurs les raisons du massacre. En voici deux :

1. Il est indéniable que, depuis de nombreuses années, les marronniers souffraient d'un défaut d'entretien. Cet entretien aurait dû être assuré par la société des Grottes, propriétaire du site, sur base de conseils fournis par la C.R.M.S.F. Dès le début des années 90, les Naturalistes de la Haute-Lesse ont souligné la nécessité d'une telle intervention. Un élagage sévère s'avérait nécessaire ! C'est d'ailleurs ce qui avait été proposé par un professionnel du bois, spécialiste de l'entretien des grands arbres. Trois phases d'élagage étaient programmées pour réduire la hauteur des fûts et procéder à l'éclaircissement des branches. Seule la première phase a été réalisée : la taille systématique des principales branches intérieures, c'est-à-dire celles qui se développaient entre les deux alignements d'arbres. Aux dires du spécialiste, cette taille partielle ne pouvait qu'avoir des conséquences négatives sur la survie des arbres. Le houppier étant déséquilibré, les troncs se sont laissés aller davantage encore vers l'extérieur de l'allée, un phénomène déjà naturellement enclenché par la recherche de lumière du feuillage vers la partie externe de la double rangée d'arbres. Les phases 2 et 3, qui auraient terminé le travail et sauvé l'Allée des Marronniers de Han, ont été abandonnées ! On a préféré abattre : une solution de facilité et, sans doute, une solution moins coûteuse !
2. Le classement de l'Allée des Marronniers par la C.R.M.S.F. constituait une gêne pour le développement des infrastructures touristiques de la S. A. des Grottes de Han. En effet, le classement d'un site impose des prescriptions très sévères lors d'éventuels travaux à réaliser à proximité de ce site. Au cours des années 80 et 90, la S. A. des Grottes de Han s'était mise en défaut à plusieurs reprises lors de la construction de hangars, lors de la création d'un vaste parking, lors de la rectification du cours d'une petite résurgence et lors d'autres travaux de terrassements réalisés à la sortie des grottes. La C.R.M.S.F. a même jugé utile, suite à l'intervention des Naturalistes de la Haute-Lesse, de rappeler à l'ordre la Société des Grottes pour non respect des prescriptions liées au classement de l'Allée des Marronniers. Certains gestionnaires ont peu apprécié ces limitations à leur liberté d'entreprendre. La procédure d'abattage des marronniers constitue ainsi une démonstration de force de la Société des Grottes de Han et un rappel énergique précisant aux défenseurs du patrimoine qui détient réellement le pouvoir. Il est paradoxal de constater que, dans ce cas précis, le classement de l'Allée est partiellement la cause de sa destruction !
Depuis l'abattage du premier tronçon et des 100 premiers marronniers, des travaux de voirie et de rénovation de la voie du vicinal ont été aussitôt réalisés. Les 60 nouveaux marronniers plantés (une vingtaine d'entre eux ont été brisés au cours de l'été 2003 !) sont issus d'une variété ne portant pas de marrons. Ceux-ci étaient, paraît-il, indésirables sur la voie du tram !

Un projet de création d'une « piste aérienne », c'est-à-dire des parcours sportifs dans les arbres (ponts de singes, échelles de corde, rappel...) a été présenté à la CCAT de Rochefort. Le projet a reçu un avis favorable. Il devait trouver place dans les arbres situés à flanc de colline, derrière le Pavillon des Grottes. La Région Wallonne s'est heureusement opposée à sa réalisation. D'autres initiatives de ce genre apparaîtront peut-être prochainement. Elles étaient toutefois incompatibles avec la sauvegarde du site classé de l'Allée des Marronniers...

Les Naturalistes de la Haute-Lesse

CHRONIQUE DE L'ENVIRONNEMENT-NATURA 2000
--

Bruno MARÉE

Monsieur P. BLEROT, Inspecteur général de la Division Nature et Forêts, a réagi à la Chronique de l'Environnement des « Barbouillons » précédents (n° 214, p. 116), où il est question de dégradations constatées par nos membres pour des sites Natura 2000.

Nous publions bien volontiers, ci-dessous, sa mise au point et le remerçons des diverses informations transmises sur le sujet. Comme il nous invite à le faire, nous avons fait parvenir nos observations de terrain aux directions de la DNF concernées. Les dossiers suivent leur cours... Nous en informerons nos membres dans les prochaines « Chroniques de l'Environnement ».

« Je me permets de vous contacter suite à la lecture de votre bulletin « Les Barbouillons », rubrique « Chronique de l'Environnement », point 6. « Natura 2000 ».

« Vous y regrettez l'absence de concrétisation sur le terrain et vous soulignez certaines dégradations aux sites (destruction de haies, modification du relief du sol...) malgré le classement de certaines zones en sites candidats au réseau Natura 2000. »

« Effectivement, la mise en place de cette nouvelle politique ambitieuse est progressive. Les premières étapes ne sont pas toujours visibles sur le terrain. »

« Je vous informe cependant que tout est mis en œuvre actuellement par la Région wallonne afin de protéger ces sites Natura 2000. À cet effet, la RW a modifié récemment sa législation relative à la conservation de la nature (décret du 06/12/2001), à l'urbanisme (modifications du CWATUP du 17/07/2003) et au permis d'environnement (décret du 11/03/1999 et arrêtés d'application). »

« Concernant la loi sur la conservation de la nature (loi du 12/07/1973) modifiée par le décret « Natura 2000 » (décret du 06/12/2001), les annexes précisent les espèces végétales et animales protégées intégralement ou en partie. Cette protection des espèces implique selon les cas, la protection du milieu environnant (zone de reproduction, zone de quiétude...). Les dispositions relatives spécifiquement aux sites Natura 2000 ne rentreront en vigueur qu'à partir du moment où les sites seront désignés officiellement par un arrêté du Gouvernement wallon. »

« Les modifications récentes du code wallon de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et du patrimoine – CWATUP (17/07/2003, MB du 23/09/2003) – rendent d'une part le service forestier (DNF) compétent pour la recherche des infractions aux dispositions dudit code commises dans les zones agricoles, les zones forestières, les zones d'espaces verts, les zones naturelles ainsi que dans les sites bénéficiant d'un régime de protection des milieux naturels visés par la loi sur la conservation de la nature. D'autre part, ces modifications du CWATUP soumettent à permis d'urbanisme toute destruction de haies en Wallonie ainsi que toute modification de la végétation au sein des habitats naturels d'intérêt communautaire non couverts par un arrêté de désignation (c'est-à-dire tous les habitats naturels des sites candidats au réseau Natura 2000). »

« De même, la DNF vise toutes les demandes de permis d'environnement (anciennement dénommé permis d'exploiter) de manière à prévenir tout impact significatif sur les sites Natura

2000 concernés par les projets soumis à permis. Un avis d'opportunité est rédigé lorsque le projet concerne directement ou indirectement un site Natura 2000. »

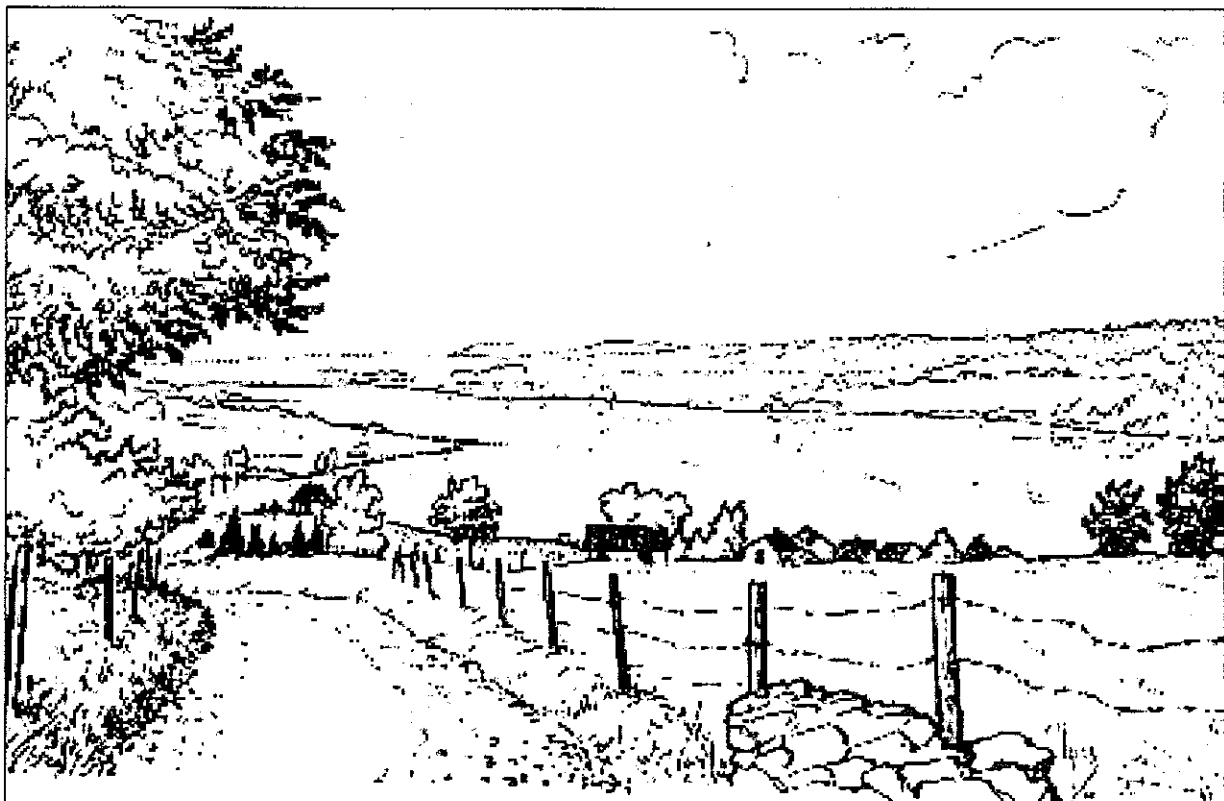
« Je vous signale encore que si votre association désire une information générale type grand public, Monsieur Tommy Tchatchou (Ardenne et Gaume asbl, 081/62. 23. 18) se tient à votre disposition pour vous présenter dans les grandes lignes la politique Natura 2000. De même, si vous souhaitez de plus amples renseignements sur les politiques déjà mises en œuvre et sur les projets en cours, vous pouvez me contacter directement à l'adresse reprise dans le présent courrier. »

« Aussi, si votre association constate une quelconque infraction à la législation dans les sites Natura 2000, je vous prie de bien vouloir nous la signaler dans les meilleurs délais. Votre zone d'action (Haute-Lesse) s'étend sur trois directions de la DNF : direction de Dinant (contact : J. S. Sieux 082/67. 68. 80), direction de Marche-en-Famenne (contact : D. Rouvroy 084/22. 03. 56) et direction de Neufchâteau (contact : Fr. Dewez 061/22. 81. 20). Les chefs de cantonnement peuvent également être directement consultés. »

« En espérant vous avoir convaincu que la politique Natura 2000 n'est pas vaine, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée. »

L'inspecteur général, ir P. BLEROT, le 24/11/03.

Ministère de la Région Wallonne - D. G. R. N. E. - Division de la Nature et des Forêts




LISTE DES MEMBRES COTISANTS : ANNÉE 2003

NOM	Prénom	CP	VILLE
ANTOINE	Marie-Madeleine	6890	VILLANCE
ASSELMAN-JOPPART		1030	SCHAERBEEK
BATHY	Francis	6900	MARLOIE
BAUSIER-BENTLEY	Christine	6927	TELLIN
BELLEFONTAINE	Iris	6890	LIBIN
BERNAERT	Claude et Michèle	6890	TRANSINNE
BISTEAU	Emmanuelle	5030	GEMBLOUX
BLOCKMANS	Sabine	1050	BRUXELLES
BONMARCHAND	Suzanne	1030	BRUXELLES
BORN	Hugues	6001	CHARLEROI
BORREMANS	Hugues	1040	BRUXELLES
BOTIN	René et Imelda	1150	BRUXELLES
BRAHY	Olivier	5350	OHEY
BUGHIN	Jean	6924	LOMPREZ
BURNOTTE	André	6800	NEUVILLERS
CAMBIER	François	6040	JUMET
CARELS	Anne	7181	ARQUENNES
CAUWE	Francisca	5340	GESVES
CHANTEUX	Pierre et Danielle	6856	FAYS - LES - VENEURS
COLIN	Edwige	7500	TOURNAI
COLLART	Albert	5360	HAMOIS
COLLET	Henri	6890	ANLOY
COLLET	Francis	6920	WELLIN
COLLIGNON	Daniel	5580	ROCHFORT
COLLIGNON	J. et A.	5580	LESSIVE
COLLIN	Michel	5500	DINANT
CORBISIER .	Michel	1180	BRUXELLES
CORDONNIER	André	6850	PALISEUL
CORMERAIS	François	5555	PETIT-FAYS
COUREAUX	Jean-François	6920	WELLIN
COUVREUR	Jean-Marc	1040	BRUXELLES
CRISPIELS	Clément et Madeleine	6890	LIBIN
DABE	Marie-Line	6890	TRANSINNE
DANTINNE	René	4053	EMBOURG
DARTOIS	Georges	5580	HAN - SUR - LESSE
DAUCHOT	Fernand	7000	MONS
DAVID - LONCHAY	Michel	6953	FORRIERES
DAVIDS	Martine	5580	EPRAVE
DE BŒUF	Leo et Myriam	6940	DURBUY

NOM	Prénom	CP	VILLE
DE COCK - KALF	Ruth	4260	FUMAL
DE COENINCK	Emile	5580	ROCHEFORT
DE GUCHT	Henri	1410	WATERLOO
DE HEYN	Georges.	1020	BRUXELLES
DE MAET - KEMPINAIRE	Jacques et Christiane	6929	GEMBES
DE NYS	Sophie	5580	ROCHEFORT
DE PAUW	Claudine	5580	VILLERS - SUR - LESSE
DEGROOTE	Patrick	7080	EUGIES
DELACROIX-PIERRE	Roseline	5560	HULSONNIAUX
DELPORTE	Simone	1370	JODOIGNE
DELTOMBE	Louis	5580	ROCHEFORT
DELVAUX DE FENFFE	Michel et M-Christine	1348	LOUVAIN - LA - NEUVE
DEMANET	Gérard et Viviane	6830	BOUILLON
DEMBLON	Baudouin	6920	WELLIN
DEMOULIN	Philippe	6990	DEULIN
DEPREZ	Lucien	5580	ROCHEFORT
DESTENAY	Yves	6821	LACUISINE
DESTERKE - D'HAINAUT	G.	5580	EPRAVE
DEWILDER - HULET	Arlette	6280	LOVERVAL
DICKER	Tinda et Claire	6680	TILLET
DIERKENS	Alain	1050	BRUXELLES
DOURTE	Michelle	6800	RECOGNE
DUMOULIN	Virginie	5670	OLLOY - SUR - VIROIN
DUPUIS	Jacques et Jacqueline	6927	TELLIN
DUVUVIER - DOIGNON	Jean-Pierre	5651	SOMZEE
EECKHOUT	Agnès	6971	TENNEVILLE
ENGLEBERT	Arlette et Roger	1170	BRUXELLES
EVARD	Maurice et Loulou	6921	CHANLY
FACON	Jean-Pierre	4300	WAREMME
FIERLAFIJN	Etienne et Mireille	1970	WEZEMBEEK - OPEM
FLAMION	Serge	1090	JETTE
FLON	R.	5530	YVOIR
FRAIKIN	Philippe	5590	LEIGNON
FRIX	Fernand	1700	DILBEEK
FROGNEUX	René	1070	BRUXELLES
GAILLARD	Anne-Catherine	4020	LIEGE
GATHOYE	Jean-Louis	4600	WISE
GAVAGE	Gabriel	6900	MARCHE - EN - FAMENNE
GELIN	Paul et Arlette	5580	BRIQUEMONT
GENSON	Philippe	6950	NASSOGNE
GERARD	Emile et Françoise	5000	NAMUR
GERARD	Christine	6890	REDU
GHEERAERT	André et Jacqueline	1180	BRUXELLES

NOM	Prénom	CP	VILLE
GILISSEN	Jean	5580	HAN - SUR - LESSE
GILLET	Chantal	6890	LIBIN
GIOT	Jean-Louis	6990	HOTTON
GODFROID-FRON	Jean et Linda	6953	AMBLY
GOFFIN	Christophe	5500	DINANT
GONZE - DELYS	Roger et Claire	1150	BRUXELLES
GOOSSENS	François	6953	LESTERNY
GORIS-VEROUSTRATE		2100	DEURNE
GUILLAUME	Marcel	5020	VEDRIN
GUIOT	Gaston et Chantal	6890	VILLANCE
HANSE	Pierre	5364	SCHALTIN
HENDRICHS	Jean-G	1180	BRUXELLES
HENRION	Emile	1410	WATERLOO
HENROTIN	Vincent	5580	ROCHEFORT
HONORE	Elizabeth et Jessie	6953	FORRIERES
HUBAUX	Bernard et Christiane	6850	CARLSBOURG
HUYGHEBAERT	Martine	7070	LE ROEULX
HUYSECOM	Claudine et	6929	DAVERDISSE
INSTALLE	Marc	4000	LIEGE
JACOB	Christian	1200	BRUXELLES
JACQMIN	Thérèse	5590	SERINCHAMPS
JANSSENS	Anne	6890	TRANSINNE
KEFFER	Christian	5580	EPRAVE
KINET	Marie	6927	TELLIN
LALOUX - MORRIS	Bernard	6900	ON
LAMBEAU-SEGHERS	André et Nicole	1410	WATERLOO
LANNOY	M	5640	BIESME
LANOTTE- JACQUEMART	Damien et Anne-Laure	1490	COURT-SAINT- ETIENNE
LAVIS-GELIN	Eric et Véronique	6927	RESTEIGNE
LEBRUN	Jean-Claude et Andrée	6890	VILLANCE
LECOMTE	Gérard	5500	DINANT
LECOMTE	Sylvie	5580	LESSIVE
LECRENIER-LESCART	A.	5580	ROCHEFORT
LECRON	Jean-Michel	6500	BEAUMONT
LEURQUIN	Benoît	1020	BRUXELLES
LEURQUIN	Jean et Mathé	6920	SOHIER
LIBERT-GREGOIRE		5580	ROCHEFORT
LIGHEZZOLO	Patrick	5580	AVE - ET - AUFFE
LIMBOURG	Pierre et Francine	6920	WELLIN
LOISEAU	Paul et Monique	6929	HAUT - FAYS
LONCHAY	René	6987	RENDEUX - HAUT
LOUVIAUX	Michel	6900	MARCHE - EN - FAM.
LURKIN	Arielle	5500	DREHANCE

NOM	Prénom	CP	VILLE
MABOGE	Pol et Andréa	6890	LIBIN
MALEVEZ	Nicole	6953	FORRIERES
MANNAERT	Pierre et Martine	5081	BOVESSE
MARCHAL	Willy	6953	MORMONT
MARCHAL	Luc et Ida	6890	ANLOY
MARECHAL	Thierry et	5310	MEHAIGNE
MARECHAL - MESTER	Marcel	7340	COLFONTAINE
MAREE	Bruno et Fabienne	5580	HAN - SUR - LESSE
MELIGNON	Louis et Nelly	5580	ROCHEFORT
MERCIER	Jacques	1160	BRUXELLES
MERGET	Thierry et Emmanuelle	5560	CIERGNON
MESTACH	Christa	5590	SERINCHAMPS
MICHIELS-MEULEMANS		6929	PORCHERESSE/ARD
MINET	Gérard	5570	FESCHAUX
MORA	Bernadette	F-08800	MONTHERME (FR)
MOREELS	Luc, Ariane, R, M et T	1400	NIVELLES
MORMONT	Daniel et Francine	6986	HALLEUX
MOYEN	Jean-Marie	6890	LIBIN
MURAILLE	Guy	6927	GRUPONT
NEEF DE SAINVAL		1180	BRUXELLES
OFFERGELD	Charles	6750	MUSSON
ORBAN	Paul	6890	REDU
PAQUAY - BRENU	Marc et Claire	5560	CIERGNON
PAQUET	Alain	5651	TARCIENNE
PARVAIS - NETENS	Claude	1421	OPHAIN - S - ISAAC
PATOUT	Jean-Marie	2920	HEIDE - KALMTOUT
PENNE	Edgard et Maggy	6890	TRANSINNE
PETREZ	Suzy	5530	GODINNE
PIERRET	Dany	6870	SAINT-HUBERT
PIETTE	Raymond	6680	SAINTE-ODE
PIRET - MEUNIER	Jacqueline	1457	NIL-SAINT-MARTIN
PIRLET	Jean	4340	VILLERS - L'EVEQUE
PIROT	Paul	6840	NEUFCHATEAU
PIRSON	Paul	5580	MONT - GAUTHIER
PRADOS - ARAND	José	1170	BRUXELLES
QUINET	Christian	5580	JEMELLE
REMACLE	Henri et Thérèse	1200	BRUXELLES
REYNERS	Hubert	2400	MOL
RITF	Patricia	6680	SAINTE - ODE
ROBERFROID	Olivier	6920	WELLIN
ROELANS	Jeanne	1080	BRUXELLES
RYSEMANS	Pauline	5561	CELLES
SAINTENOY - SIMON	Jacqueline	1030	BRUXELLES

NOM	Prénom	CP	VILLE
SCHOUTERS	Marianne	1330	RIXENSART
SERPAGLI	Michèle	08700	NOUZONVILLE
SEVRIN	Damien	5570	BARONVILLE
SIEUX	Jean-Sébastien	5500	DINANT
SIMON	Marc	1180	UCCLE
SKA	Michelle	6890	VILLANCE
SNOECK	Benjamin	5080	WARRISOULX
SON - EVRARD	Jean-Luc, Marie, E, et J.	1348	LOUVAIN - LA - NEUVE
SOTIAUX	Pharmacie S. A.	1410	WATERLOO
SULTEN	Evelyne	1342	LIMELETTE
TESTAERT	Dominique	5573	MARTOUZIN
THIANGE	Roger	1040	ETTERBEEK
THOMAS	Joseph	6920	SOHIER
THYS-ROSTENN	Jean-Pierre	1630	LINKEBEEK
TREPANT	Jacques	5590	CINEY
TROPPMANN	Wolfgang	1150	BRUXELLES
TYCKAERT	Georges	1070	BRUXELLES
TYTECA - ANTOINE	Daniel, Brigitte, I et L.	5580	AVE - ET - AUFFE
VAN AMSTEL	Wilhelmus	6929	DAVERDISSE
VAN ASSCHE	Jan	6666	WIBRIN
VAN GOTTOM	François	5580	BELVAUX
VAN HAMMEE	Marie-Louise	5530	YVOIR
VAN PEVENAGE	Chantal	6953	AMBLY
VANDAMME	Jacques	1200	BRUXELLES
VANDENABBEELE	Francine	6821	LACUISINE
VANDENDORPEL	Alexandre	5680	SOULME
VANDERVELDEN	Emile	1020	BRUXELLES
VERSTICHEL - ROUSSEAU	Charles et Marie-Claire	1428	LILLOIS
WAMBACQ	Marleen	6890	REDU
WEBER	Odette et	5580	ROCHEFORT
WEYLAND-DEBECKER	Françoise et Patricia	5361	SCOVILLE

Est réputé membre adhérent, tout membre en règle de cotisation, âgé de 12 ans au moins et montrant un intérêt pour notre association.

Est réputé membre effectif, tout membre en règle de cotisation, âgé de 18 ans au moins et ayant participé au minimum à deux activités quelconques de notre association au cours de l'année écoulée.

Seuls, les membres effectifs sont admis à voter lors de l'assemblée générale.

Si, par erreur, votre nom n'était pas repris dans la liste qui convient, prévenez le secrétariat avant l'assemblée générale.



LISTE DES MEMBRES EFFECTIFS : ANNÉE 2003

NOM	Prénom	CP	VILLE
BELLEFONTAINE	Iris	6890	LIBIN
BLOCKMANS	Sabine	1050	BRUXELLES
BONMARCHAND	Suzanne	1030	BRUXELLES
BOTIN	Imelda	1150	BRUXELLES
BRENU	Claire	5560	CIERGNON
CHANTEUX	Pierre	6856	FAYS - LES - VENEURS
CORBISIER .	Michel	1180	BRUXELLES
COUVREUR	Jean-Marc	1040	BRUXELLES
DABE	Marie-Line	6890	TRANSINNE
DAVID	Michel	6953	FORRIERES
DAVID - LONCHAY	Elise	6953	FORRIERES
DE BŒUF	Léo	6940	DURBUY
DE COCK - KALF	Ruth	4260	FUMAL
DE GUCHT	Henri	1410	WATERLOO
DE HEYN	Georges.	1020	BRUXELLES
DE MAET	Jacques	6929	GEMBES
DE MAET - KEMPINAIRE	Christiane	6929	GEMBES
DEBECKER	Patricia	5361	SCOVILLE
DEGROOTE	Patrick	7080	EUGIES
DELPORTE	Simone	1370	JODOIGNE
DELTOMBE	Louis	5580	ROCHEFORT
DESTENAY	Yves	6821	LACUISINE
DICKER	Claire	6680	TILLET
DICKER	Tinda	6680	TILLET
DUVIVIER	Jean-Pierre	5651	SOMZEE
EVRARD	Maurice	6921	CHANLY
FRIX	Fernand	1700	DILBEEK
FROGNEUX	René	1070	BRUXELLES
GELIN	Arlette	5580	BRIQUEMONT
GELIN	Paul	5580	BRIQUEMONT
GERARD	Emile	5000	NAMUR
GERARD	Christine	6890	REDU
GILLET	Chantal	6890	LIBIN
GIOT	Jean-Louis	6990	HOTTON
GOFFIN	Christophe	5500	DINANT
GUILLAUME	Marcel	5020	VEDRIN
HANSE	Pierre	5364	SCHALTIN
HENRION	Emile	1410	WATERLOO
HUYGHEBAERT	Martine	7070	LE ROEULX
INSTALLE	Claire	4000	LIEGE

NOM	Prénom	CP	VILLE
INSTALLE	Marc	4000	LIEGE
LAMBEAU	André	1410	WATERLOO
LAMBEAU-SEGHERS	Nicole	1410	WATERLOO
LAVIS-GELIN	Eric	6927	RESTEIGNE
LEBRUN	Jean-Claude	6890	VILLANCE
LEBRUN - ANTOINE	Andrée	6890	VILLANCE
LECOMTE	Gérard	5500	DINANT
LEURQUIN	Jean	6920	SOHIER
LIBERT	Albert	5580	BELVAUX
LIMBOURG	Pierre	6920	WELLIN
LOISEAU	Paul	6929	HAUT - FAYS
LOUVIAUX	Michel	6900	MARCHE - EN - FAM.
MABOGE	Andréa	6890	LIBIN
MABOGE	Pol	6890	LIBIN
MAREE	Bruno	5580	HAN - SUR - LESSE
MAREE - CHABOTTEAU	Fabienne	5580	HAN - SUR - LESSE
MELIGNON	Louis	5580	ROCHEFORT
MERCIER	Jacques	1160	BRUXELLES
MERGET	Thierry	5560	CIERGNON
MINET	Gérard	5570	FESCHAUX
MORA	Bernadette	F-08800	MONTHERME (FR)
NEEF DE SAINVAL	Winnie	1180	BRUXELLES
PAQUAY	Marc	5560	CIERGNON
PAQUET	Alain	5651	TARCIENNE
PARVAIS	Claude	1421	OPHAIN - S - ISAAC
PENNE	Edgard	6890	TRANSINNE
PENNE	Maggy	6890	TRANSINNE
PIERRET	Dany	6870	SAINT-HUBERT
PIROT	Paul	6840	NEUFCHATEAU
ROBERFROID	Olivier	6920	WELLIN
ROELANS	Jeanne	1080	BRUXELLES
ROMAIN	Marie-Thérèse	6920	SOHIER
SERPAGLI	Michèle	08700	NOUZONVILLE
SEVRIN	Damien	5570	BARONVILLE
SIEUX	Jean-Sébastien	5500	DINANT
SIMON	Marc	1180	UCCLE
THYS	Jean-Pierre	1630	LINKEBEEK
TYTECA	Daniel	5580	AVE - ET - AUFFE
TYTECA - ANTOINE	Brigitte	5580	AVE - ET - AUFFE
VANDENABBEELE	Francine	6821	LACUISINE
VANDENDORPEL	Alexandre	5680	SOULME
VERSTICHEL	Charles	1428	LILLOIS
VERSTICHEL - ROUSSEAU	Marie-Claire	1428	LILLOIS
WEYLAND	Françoise	5361	SCOVILLE

Sauf erreur ou omission (à signaler par écrit au secrétariat avant l'Assemblée générale)

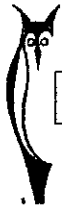


TABLE DES MATIÈRES - ANNÉE 2003
--

Éditorial du président	1
À la découverte des diverses fonctions de la forêt dans les bois de Smuid (11 janvier)	2
Assemblée générale (18 janvier)	5
Projection de diapositives sur la nature (1 février)	8
Débroussaillage et entretien des pelouses aux Pérées (Resteigne) (15 février)	9
Famille des Alliées : les Ails - généralités et clé de détermination	10
Un mémoire sur le cimetière mérovingien de Wellin	13
Excursion géologique en Famenne : Resteigne-Belvaux (1 mars) + glossaire	15
À la découverte des polypores et autres champignons d'hiver à Houyet (15 mars)	28
Flore bryologique des falaises calcaires au bois Niau de Resteigne (29 mars)	30
Recensement des anémones pulsatilles : Tienne des Vignes et Maupas (5 avril)	32
Observations ornithologiques dans le bocage de Wanlin (19 avril)	37
Promenade d'intérêt général à Scy (26 avril)	38
Journée commémorative à la mémoire de François Crépin (3 mai)	41
Le « bergot » est de retour	42
Observations ornithologiques dans le bocage de Wellin (10 mai)	43
Prospection malacologique au Fourneau Saint-Michel à Saint-Hubert (24 mai)	44
Prospection botanique et entomol. dans la région de Givet (Rancennes) (24 mai)	45
Annexe à la sortie du samedi 24 mai : les Urédinales	48
Prospection botanique dans le carré IFB J6-34-32 à Resteigne (31 mai)	49
Prospection dans le camp militaire de Marche-en-Famenne (7 juin)	50
Enquête malacologique sur le "Petit-Gris"	57
Rectificatif à propos du projet LIFE-Nature : rôle d'Ardenne et Gaume	59
Complément entomologique au rapport de la sortie à Givet (24 mai)	59
Prospection botanique en Lorraine belge (Plate dessous les Monts - Lahage - Ilé) (9 juin)	60
Prospection botanique et entomologique à Comogne (14 juin)	63
Prospection botanique en Ardenne (Paliseul, Fays-les-Veneurs, les Hayons) (22 juin)	65
Découverte des forêts alluviales bordant la Wimbe à Haut-Fays (28 juin)	67
Prospection dans des chênaies-charmaies de la Famenne centrale (5 juillet)	73
Observations botaniques dans des bas-marais alcalins à Bellefontaine (19 juillet)	75
Prospection entomologique sur les Tinaumont à Han-sur-Lesse (27 juillet)	78
Un "Rond de sorcière" : Observation originale à Han-sur-Lesse (27 juillet)	80
Mais où sont donc les vrais naturalistes ?	81
Observat. entomologiques dans le camp militaire de Marche-en-Famenne (7 juin)	84
Initiation - découverte des orthoptères à Lavaux-Sainte-Anne (3 août)	89
Identification des orthoptères : Criquets, Grillons, Sauterelles...	90
Les Epipactis tardifs dans la région de Han-sur-Lesse (9 août)	94
Inventaire biologique de la mare de Sohier (30 août)	96
Les mollusques dulcicoles de la mare de Sohier (30 août)	101
La faune de la mare de Sohier (30 août)	103
Promenade d'observation des oiseaux à Honnay (30 août)	104
Visite du "Pré des Forges" à Mirwart; mycologie autour du château (7 septembre)	105
Quelques observations malacologiques autour du château de Mirwart (7 septembre)	108
Calcul de l'indice biotique dans le Ri d'Ave (14 septembre)	109
Initiation à la classification des champignons à Lesse (28 septembre)	110
Promenade-découverte à Resteigne (5 octobre)	111

Découverte de la réserve « Marie Mouchon » à Chapois-Ciney (23 août)	117
Prospection mycologique à Han-sur-Lesse et à Resteigne (25 octobre)	119
Promenade d'initiation à la reconnaissance des plantes par les fruits (8 novembre)	121
Exposé sur les principales familles de phanérogames de Belgique (8 novembre)	annexe
Souper annuel des Naturalistes à Wellin (15 novembre)	122
Étude d'un transect d'une vallée forestière ardennaise à Mirwart (23 novembre)	123
Opération de débroussaillage au Tienne des Vignes à Resteigne (6 décembre)	127
« De la Famenne au Condroz » promenade dans la région de Beauraing (14 déc.)	128
La petite faune des litières – Thiers des Falizes, entre Han et Rochefort (20 déc.)	132
Inventaire malacologique au Fourneau Saint-Michel (Saint-Hubert)	136
Enquête sur l'invasion des Petit-Gris (malacologie)	139
Fouilles du site de la vieille église de Froidlieu	140
Liste des membres cotisants	146
Liste des membres effectifs	151
Table des matières	153

CHRONIQUE DE L'ENVIRONNEMENT

Les éoliennes de Honnay	35
Réorganisation de la Commission	115
Développement éolien en Région wallonne	115
Fauchage tardif à Rochefort	116
Station d'épuration à Resteigne	116
Changement d'affectation au plan de secteur pour le bois de la Héronnerie à Lessive	116
Natura 2000	116
Paysage du Belvédère à Han-sur-Lesse	116
À propos de l'Allée des marronniers à Han-sur-Lesse	141
Natura 2000 – Réaction de Ph. Blérot, Inspecteur général (D. N. F.)	144



Mots-clés en caractères gras.

Toutes les revues sont disponibles et peuvent être envoyées à toutes personnes intéressées sur simple demande écrite ou téléphonique. C'est un service de l'association à ses membres.

Rédaction rubrique :

Marie-Thérèse ROMAIN

10 Coputienne à 6920 Sohier

☎ 084 / 36 77 29

REVUES NATURALISTES

ARDENNES ET GAUME (Parcs et réserves – Revue de conservation de la nature et de gestion durable)

Trimestriel vol. 58, fasc.2 – 2^{ème} trimestre 2003

- * La « préhistoire » de l'étude des **chauves-souris** en Belgique
- * Le facteur « **cormoran** » dans la gestion des milieux naturels de la Meuse belge

G.D.O.M. (Groupe de découverte et de défense de l'Ourthe moyenne – Le Héron)

Trimestriel n° 89 – 2^{ème} trimestre 2003

- * La **carrière** de l'**Alouette** à Hotton : liste de plantes
- * Laneuville-au-Bois : petite histoire
- * Promenade à Steinfort (Grand Duché)
- * Promenade à Warisy

G.E.S.T. (Groupe pour l'étude des sciences de la terre)

Bimestriel n° 122 – novembre 2003

- * Thera, l'Atlantide engloutie. (le volcan de Santorin, histoire, archéologie, géologie)
- * Les **roches** ignées. (roches issues de l'activité volcanique)

LE GENEVRIER (Groupement pour la mise en valeur des richesses naturelles de la région de Ferrières)

Trimestriel n° 2 -2003

- * La **convention** européenne du paysage. (origines et structure de la convention)
- * La **mûre** sauvage, *Rubus fruticosus*. (écologie, vertus et ... recettes !)



MYCOLUX (Bulletin des Mycologues du Luxembourg Belge asbl – Neufchâteau)

Trimestriel n° 4, 2003

- * Au gré des récoltes
- * Les champignons dans la culture
- * Les champignons et la peinture
- * Escapades méridionales
- * Mycopotins

NATURALISTES DE CHARLEROI (Bulletin de la Société royale des -)

Trimestriel n° 4, octobre 2003

- * Excursion mycologique à Nismes et Petitgny (liste de champignons)
- * Sortie botanique à Merlemont
- * Excursion botanique comparative aux Monts-de-Baives (Caestienne) et Forêt de Trélon (Fagne schisteuse)
- * Le Ravel « La houillère » à Gilly
- * Excursion botanique sur carex et cypéracées en Forêt de Trélon
- * Excursion botanique à Viesville (rives du canal)
- * Sortie botanique en région flamande : Torfsbroeck à Berg et Mechelsbroeck à Mechelen
- * Sortie botanique à Hasselt : zones humides – une nouvelle espèce d'insecte pour la Belgique : **Nanophyes sahlbergi**
- * Excursion botanique à Cerfontaine : les lichens

NATURA MO/SANA (Trait d'union entre sociétés naturalistes des provinces wallonnes)

Trimestriel vol. 56 n° 1 – ja.-fév.-mars 2003

- * Un site de grand intérêt biologique : la carrière de kaolin de l'Arfaye à Libin.

REGULUS (Zeitschrift für Naturschutz und Naturkunde in Luxembourg)

Trimestriel n° 9/2003

- * Die Kornrade (*Agrostemma githago*) (la nielle des blés)
- * Die Seite der Centrale ornithologique
- * Auf Spurensuche (maladies foliaires du marronnier)

RNOB (Réserves naturelles et ornithologiques de Belgique)

Bimestriel n° 5 – nov.-déc. 2003

- * Les MAE, fin d'une belle expérience (collaboration à la promotion de mesures agri-environnementales en Famenne et Croix-Scaille)
- * Concours photos Valvert-Natagora : l'arbre insolite ou l'insolite de l'arbre
- * Jardin de fruits : 2^{ème} épisode (le verger)
- * Dossier : La perle rare de nos rivières : la moule perlière
- * Zoom sur le Parc naturel Hautes Fagnes - Eifel
- * Quoi de neuf dans le Parc naturel Haute-Sûre ?



PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

BRABANT ECOLOGIE (Tam-Tam avec agenda vert)

n° 367 – nov. 2003

* Nouvelles environnementales diverses (consommation, énergie, nucléaire)

n° 368 – déc. 2003

* Nouvelles environnementales diverses (consommation, énergie, nucléaire)

CONTRAT DE RIVIERE DE LA HAUTE MEUSE

Trimestriel n° 34 – oct.-nov.-déc. 2003

* Journées wallonnes de la Nature en Haute Meuse

* Cartographie des zones inondées : une pièce du puzzle

* Protection des points d'absorption karstiques en Haute Meuse : une action en cours

CONTRAT DE RIVIERE DE LA VALLEE DE L'OURTHE

Trimestriel n° 20 – déc. 2003

* Le Parc naturel des Deux Ourthes

* Les pâtures au bord de l'eau

* Berges de l'Ourthe : rives et rivaux

L'ECHO DES COTEAUX (Bulletin d'information du programme LIFE Pelouses sèches Haute Meuse)

Quadrimestriel n° 2 – mai-août 2003

* Premiers moutons sur la Montagne de Sosoye

* La réserve naturelle de **Devant Bouvignes**

INTER-ENVIRONNEMENT WALLONIE

Mensuel n° 4 – octobre 2003

* Cancun : accords de l'OMC

* La protection des eaux souterraines

* Arrêtez de respirer, l'ozone est là !

* Le greening de la fiscalité rurale : un chantier à entamer ? (politique environnementale)

Mensuel n° 5 – novembre 2003

* Cancun : bilan et perspectives

* Décret déchets

* Energie : haro sur les black-outs

* Les ONG, conscience supérieure des gouvernements

* L'eau, l'argent de l'eau

LA LETTRE DE LA CPDT (Conférence permanente du développement territorial pour la Région wallonne)

Trimestriel n° 5 – octobre 2003

* Les patrimoines de demain : espaces naturels, espaces bâtis, paysages.